CONTRIBUTION DES GROUPES D'EPARGNE A L'EMERGENCE SOCIO ECONOMIQUE DES FEMMES : CAS DES GROUPEMENTS VILLAGEOIS D'EPARGNE ET DE CREDIT DE BAGO DANS LA PREFECETURE DE TCHAMBA AU TOGO

MEMOIRE POUR L'OBTENTION DU MASTER SPECIALISE EN MANAGEMENT DES ENTREPRISES ET DES ORGANISATIONS,

OPTION : INNOVATION ET DEVELOPPEMENT DES SOCIETES (M2 IDS)

Présenté et soutenu publiquement le [Date] par

Kossi Mawusi HAYIBOR

Travaux dirigés par : Prénom NOM

Titre (Enseignant, Chercheur, Dr …)

UTER ----

Jury d'évaluation du stage :

Président : Prénom NOM

Membres et correcteurs : Prénom NOM

Prénom NOM

Prénom NOM

Promotion [2014/2015]

CITATIONS

« Les femmes doivent être des partenaires à part entière en développement, afin qu'elles puissent se soulever leurs communautés hors de la pauvreté. »

BAN KI-MOON,

Diplomate, Homme d'état, Homme politique,

« Une femme qui donne de la voix est par définition une femme forte. Mais arriver à libérer sa parole peut être remarquablement difficile. »

MELINDA FRENCH GATES,

Philanthrope

DÉDICACE

A mes enfants et à ma femme pour leurs soutiens et encouragements.

A ma mère Feu **Clémence BIKOUM**, pour tout son soutien inlassable depuis 40 ans déjà.

REMERCIEMENTS

A Dieu Tout Puissant, Grand Architecte dont toutes les bénédictions et grâces n'ont cessé d'illuminer ma vie,

A tous ceux qui de près ou de loin ont soutenu mes idées et convictions pour la réussite de ce projet de recherche,

C'est l'occasion pour nous de leur exprimer notre profonde gratitude et nos reconnaissances.

Elles vont particulièrement à :

Mme Essi DIGO, Conseiller Sécurité Economique des Ménages (SEM) à Plan International Togo pour avoir accepté d'assurer la direction de ce travail ;

Messieurs les membres du jury pour avoir bien voulu juger et apprécier le présent travail.

M. Komi EKLU, Conseiller Genre à Plan International Togo pour ses conseils éclairés dans la conception du document ;

A tous les partenaires communautaires, personnel d'encadrement de Plan International Togo, des services techniques et ONG Associations pour leur disponibilité et collaboration dans la conduite de notre étude ;

A tous ceux qui m'ont aidé et dont j'ai oublié de citer le nom, je formule mes sentiments de profondes gratitudes.

RÉSUMÉ

L'objectif de cette étude est d'évaluer l' impact des Groupements Villageois d'épargne et de crédit (GVE&C), sur le niveau d'implication économique et le degré d'intégration sociale des femmes bénéficiaires à Bago, canton de la préfecture de Tchamba au Togo. Ces bénéficiaires, sont composés de femmes au sein d'un groupement d'épargne et de crédit dont elles bénéficient des services. L'analyse des résultats montre que les GVE&C permettent aux bénéficiaires d'avoir une implication économique et une intégration sociale plus forte par comparaison avec un groupe de femmes non-bénéficiaires et contribuent au développement de leur communauté. L'introduction des variables fait ressortir que les groupements d'épargne et de crédit ont un impact positif dans les communautés, ce qui favorise l'éclosion sociale et économique des femmes rurales membres des groupements d'épargne. On peut donc conclure que les Groupements d'Epargne et de Crédit sont surtout efficaces pour l'émergence sociale et économique des femmes dans les milieux ruraux au Togo.

Mots Clés:

1- Implication économique
2- Integration sociale
3- Emergence sociale et économique
4- Epargne
5- Crédit

ABSTRACT

The present work has been led to evaluate the impact of village savings and credit groups (GVE & C) on the level of economic involvement and the degree of social integration of women beneficiaries of Bago, one of the canton of Tchamba district in Togo. These beneficiaries are composed of women in a savings and loan group from which they benefit services. The results analysis shows that the GVE & C allow beneficiaries to have greater economic involvement and social integration compared to a group of non-beneficiary women and contribute to the development of their community. The introduction of the variables shows that savings and credit groups have a positive impact in communities, which promotes the social and economic emergence of rural women members of savings groups. We can thus conclude that Savings and Credit Groups are especially effective for the social and economic emergence of women in rural areas of Togo.

Key words:

1- Economic implication

2- Social integration

3- Social and economic emergence

4- Savings

5- Loan

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ONG	: Organisme Non Gouvernementale
AVEC	: Association Villageoise d'Epargne et de Crédit
AGR	: Activités Génératrices de Revenu
BIT	: Bureau International du Travail
FED	: Femme et Développement
FUCEC	: Faitière de l'Union de Caisses d'Epargne et de Crédit
GVE&C	: Groupement Villageois d'épargne et de Crédit
GE	: Groupe d'Epargne
GED	: Genre et Développement
IFED	: Intégration des Femmes au Développement
MARP	: Méthode Accélérée/Active de Recherche Participative
RADAR	: Réseau d'Actions d'Aides Appliquées aux Ruraux
SMIG	: Salaire Minimal Interprofessionnel Garanti
URCLEC	: Union Rénovée des Caisses Locales d'Epargne et de Crédit
VL	: Volontaires Locaux

Sommaire

I. Introduction ***1***

II. Objectifs et Hypothèse d'étude ***5***

III. Matériel et Méthodes ***6***

IV. Résultats ***21***

V. Discussion et Analyses ***26***

VI. Conclusions ***36***

VII. Annexes ***42***

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition des adultes enquêtés……..….12

Tableau 2 : Répartition de l'échantillon pour l'épargne……..12

Tableau 3 : Données de bases et échantillon de l'enquête qualitative…….15

Tableau 4 : Base de sondage et coefficient de pondération de crédit……..15

Tableau 5 : Présentation de la population cible de l'enquête sondage……16

Tableau 6 : Critères d'échantillon de contingence……..16

Tableau 7 : Variation de l'épargne selon la profession des femmes……...27

Tableau 8 : Pourcentage des femmes pour lesquelles l'argent gagné permet de prendre des décisions par elle-même ……...28

Tableau 9 : Pourcentage des femmes consultées dans prises de décisions..……...….29

LISTE DES FIGURES & GRAPHIQUES

Carte géographique de la zone d'étude……..…20

Graphique 1 : Avis des enquêtées par rapport à l'amélioration de leadership des femmes…30

Graphique 2 : Proportion des femmes ayant accès au crédit avant et après leur adhésion au crédit GE ……..31

I. INTRODUCTION

De plus en plus, il est reporté de par le monde, une différence entre le niveau de développement des nations. Cet état de fait rend compte souvent du dynamisme de chaque société, de sa vision pour un mieux-être des populations. C'est ainsi que l'on constatera des règles et des rôles, des valeurs propre à chaque société et dont le respect détermine le niveau de participation des différentes couches dans son processus de développement. On a assisté pendant longtemps et de nos jours encore à l'édification de société dont les acteurs souvent participent selon leur position, leur condition, leur sexe, leur statut dans la société. D'où l'interrogation de savoir si l'édification de sociétés basés sur une division sexiste du rôle à jouer, sa position, sa condition, son statut ne contribue -t-elle pas à justifier les inégalités de développement constaté ici et là. Les enfants, les jeunes, les femmes, les personnes âgées, les personnes handicapées ne devraient-ils pas participer au même titre que les autres couches au développement de leur communauté ? La recherche de solutions à cette situation fait référence au genre, un concept sociologique qui prend en compte l'analyse des rapports socialement et culturellement construits entre femmes et hommes pour promouvoir un développement participatif et durable. Cette approche reconnait l'existence non seulement d'un sexe biologique, anatomique, qui est inné, mais aussi, celui d'un sexe socialement construit, fondé sur des rôles sociaux différenciés, des stéréotypes…et qui détermine le degré de participation de chaque individu dans sa communauté. Selon Yves Charbit *(Yves Charbit (dir) coll. Les études de la documentation française : « le monde en développement, démographie et enjeux socio-économique »),* « les discriminations sont profondément ancrées dans les consciences. Les hommes y voient un moyen d'affirmer leur pouvoir, de protéger leurs épouses souvent perçues comme inférieures. Les femmes ont au fil des générations, intériorisé leur prétendue infériorité. Les pratiques religieuses et culturelles favorisent presque toujours cette soumission. Les systèmes d'éducation eux-mêmes participent à cette discrimination en reconnaissant implicitement ou ouvertement, un moindre statut et un moindre pouvoir pour les femmes, en reproduisant, de génération en génération, une division sexuelle des taches qui protège l'homme et sa virilité.

Certes, des améliorations sont enregistrées en raison notamment de la mobilisation croissante des femmes, premières actrices de leur libération. Le Togo n'échappe pas à cette situation. La persistance des préjugés sexistes, les croyances, les rôles, les relations et les valeurs attribuées aux filles et aux femmes, aux garçons et aux hommes ne contribuerait-elle pas à accroitre les inégalités de genres avec un impact négatif sur le processus de développement communautaire ? Cette situation reste le quotidien de nombreuses femmes, qui de par leur position et statut sociale, restent pour la plupart victimes de ces inégalités les empêchant d'émerger du lot. Elles restent pauvres dans la majorité des cas mais sont de plus en plus conscientes de leur situation, pour peu qu'on leur donne l'opportunité de s'affirmer. Dans cet ordre d'idées, Chambers (1990 :512), va affirmer qu' « il ne peut y avoir de développement dans un pays si la femme continue à être dominée par l'homme ». Les femmes rurales ont été longtemps marginalisées bien qu'elle joue un rôle dans la société à travers de gros efforts qu'elles fournissent. Les femmes surtout n'ont souvent pas d'opportunité d'accès au crédit pour mener des Activités Génératrices de Revenus (AGR) afin de satisfaire les besoins élémentaires et aux urgences. Ceci limite l'accès aux services de bases et augmente leur vulnérabilité et partant ceux de leurs enfants. Aujourd'hui, dans un contexte de mondialisation qui caractérise notre période contemporaine et qui apparait comme une opportunité pour l'épanouissement durable de la femme, Yves Charbit (*Yves Charbit (dir) coll. les études de la documentation française : « le monde en développement, démographie et enjeux socio-économique »)* conclura que « ni cette globalisation, ni les stratégies de développement conduites par les pays du Sud, ni les projets encouragés par les instances internationales ne prennent réellement en compte les femmes et leurs besoins. Celles-ci sont pourtant un atout majeur, indispensable pour l'avenir de ces pays ». Déjà désavantagées par des préjugés qui pèsent sur elles dans les communautés, plusieurs femmes assistent impuissantes à l'amenuisement constant de leur chance d'intégration et de participation sur la base de l'égalité de droit avec les autres. Ailleurs, certaines femmes restent confrontées à d'autres types de problèmes ralentissant leur épanouissement. Ces problèmes sont d'abord d'ordre juridique selon le Fonds mondial pour l'alimentation (FAO 2005).

Suivant son rapport d'études publié en 2005, les femmes ne sont pas reconnues en tant que personnes majeures, égales quant à leurs droits de citoyennes, capables d'ester en justice. Dans cette perspective, les ONGs de développement communautaires à l'instar de Plan International Togo ont initié des projets relatifs à l'autonomisation financière des ménages à travers les GVE&C. Ces GVE&C sont de petits groupes de personnes majoritairement des femmes qui s'auto choisissent et dont le nombre est généralement compris entre 15 et 25, qui mettent ensemble leurs épargnes pour s'octroyer de petits crédits adaptés à leurs besoins et capacité, pour réaliser leurs petites activités génératrices de revenus ou pour satisfaire des besoins ou les urgences de leurs ménages. Les intérêts générés par ces prêts constituent les bénéfices pour les membres qui se partagent les fonds et recommencent un nouveau cycle. Ce sont de petits groupes auto gérés à base communautaire "orientées vers l'épargne", dont les capitaux de démarrage proviennent des épargnes accumulées de ces mêmes membres. Dans la communauté de Bago comme dans la plupart des milieux ruraux de la préfecture de Tchamba, les femmes apportent souvent une contribution significative à la production vivrière, ainsi qu'à la transformation et à la commercialisation des denrées alimentaires. Toutefois, la participation potentielle de ces femmes rurales au développement de la communauté en tant que force économique et sociale déterminante, se heurte toujours à des obstacles énormes. Parmi les facteurs qui entravent l'émergence des femmes et leur capacité potentielle à exercer une plus grande influence sur leurs conditions de vie, on peut citer : leur charge de travail excessive : malgré les efforts déployés par les femmes pour concilier les activités génératrices de revenus et les tâches ménagères non rémunérées, leur charge de travail constitue un énorme fardeau (en termes de temps, de mobilité et d'énergie) dont l'effet se fait ressentir sur leur état de santé, leur bien-être et leur productivité ; les difficultés d'accès aux principaux facteurs de production (terre, eau, crédit, capitaux et techniques adaptées) ; ces intrants sont nettement plus accessibles aux hommes ; le manque de possibilités de formation et de services adéquats d'information, de vulgarisation et de conseil destinés aux femmes dans divers domaines :alphabétisation fonctionnelle, comptabilité, tenue des livres comptables, gestion d'entreprises, techniques agricoles, par exemple.

Parallèlement, on n'accorde aucune valeur au soutien affectif et social que la femme

apporte à la famille et à la communauté, notamment dans l'éducation des enfants.

L'insécurité alimentaire et la lutte pour la survie prennent le pas sur toutes les autres considérations. Pour les femmes rurales de la communauté de Bago, le droit à la survie ou à la satisfaction des besoins de base est loin d'être assuré. La survie, en tant que telle, ne possède aucune fonction d'efficacité, puisqu'elle ne peut s'évaluer en termes d'utilisation ou d'avantage comparé. Toutefois, pour les femmes et leur famille, tous les autres facteurs de production sont perçus à travers le prisme de la survie. Les facteurs de base qui déterminent la capacité de survie des femmes sont très variables selon leur âge, leurs revenus et d'autres critères socioculturels. Cependant, certains facteurs communs, liés à la santé, influencent leur aptitude à mener des activités économiques : l'alimentation, l'eau et les services de santé publique. Ensuite, sur le plan économique, le droit à l'héritage, la capacité à poser des actes commerciaux, l'accès à la terre en tant que propriétaire, l'accès aux sources de financement, aux institutions bancaires et aux crédits ne leurs sont pas facilités... ». Tout ceci illustre véritablement les obstacles majeurs à l'émergence socio-économique des femmes du monde en général et celle du milieu rural du Togo en particulier. Fort de ces constats, l'ONG Internationale Plan Togo s'est engagé depuis 1988 au Togo à l'appui accompagnement des communautés pour un développement communautaire durable. Elle a suscité dans l'ensemble de ses zones d'intervention dont Bago, la mise en place des Groupements Villageois d'Epargnes et de Crédits (GVE&C). A ce jour, ces groupements ont-ils favorisé un impact positif sur l'amélioration des conditions de vie socio-économiques des femmes ? La création de ces groupes d'épargne entre femmes n'ont -il pas contribué à l'émergence de ces dernières à travers le renforcement socio-économique et le changement de leur statut social ? Quels impacts la mise en place des GVE&C a sur les conditions de vie sociale et économique des femmes rurales à Bago? Que faire pour améliorer davantage la participation des femmes et groupes vulnérables au développement communautaire ?

C'est dans ce cadre que se situe notre recherche dont le thème est intitulé *« Impact socioéconomique des groupements d'épargne et de crédit (GVE&C) sur les conditions de vie des femmes rurales au Togo : cas des groupements villageois d'épargne et de crédit du canton de Bago dans la préfecture de Tchamba au Togo* ».

II. OBJECTIFS ET HYPOTHESE D'ETUDE

2.1. Objectif global

L'objectif global de cette étude est d'apprécier l'impact (ou l'effet générateur) des groupements villageois d'épargne et de crédit sur l'accroissement des revenus et l'amélioration des conditions de vie (ou du bien-être) des femmes, par le biais de l'analyse des situations des ménages, des individus du canton de Bago dans la préfecture de Tchamba au Togo.

2.2. Objectifs spécifiques

Il s'agit de :

- Comprendre comment les construits sociaux, les stéréotypes sexistes contribuent à accroitre les inégalités de genre avec un impact négatif sur le développement local participatif dans le canton de Bago.
- Analyser l'impact des Groupe d'Epargne sur l'amélioration des conditions de vie des populations et en particulier des femmes au niveau communautaire
- Identifier les effets positifs des GVE&C sur le statut social et la condition économique de la femme dans le canton de Bago,

2.3. Hypothèses d'étude

Quivy et Compenhoudt, (1995 :20) (Raymaond QUIVY et Luc VAN CAMPENHOUDT : Manuel de recherche en Sciences Sociales, Dunod (2ème édition) Paris, 1995.) définissent une hypothèse comme « une affirmation, une proposition de réponse provisoire et anticipée pouvant être confirmée ou infirmée ». Dans le cadre de notre recherche, nous tenterons de confirmer ou d'infirmer les hypothèses suivantes :

- La participation des femmes aux groupements féminins d'épargne a amélioré leur conditions de vie.
- Grâce au GE, les femmes ont acquis un statut social leur conférant beaucoup plus de respect dans leur communauté.
- Le renforcement des capacités des femmes au sein des GE renforce le leadership des femmes en matière de bonne gouvernance et dans le processus de développement local.

III- MATERIELS ET METHODES

3.1. La recherche et analyse documentaire

À partir de la littérature consultée, nous faisons le point sur l'état des connaissances en ce qui concerne la condition des femmes du tiers-monde dans le développement économique et social en général, leurs rôles et contributions. Ensuite, nous présentons les expériences économiques et le rôle de la femme dans la société africaine.

- **La place des femmes dans le développement économique et social**

La situation des femmes dans le tiers-monde

Bien que les femmes jouent un rôle capital dans l'agriculture et dans le développement économique en général, elles vivent un appauvrissement graduel et constant dans le tiers-monde. Cette situation d'appauvrissement est accentuée par la crise économique et par les effets pervers de la vision masculine dans les approches de développement (Boserup, 1983). En Afrique de l'Ouest, Savané met en cause la modernisation qui, selon elle, détruit les formes d'organisations paysannes par les cultures de rentes. Elle permet aux hommes d'accéder à l'économie financière au détriment des femmes (Savané, 1986). Ces constats sur la situation des femmes amènent à dire, dans un premier temps, que « le développement se faisait contre les femmes » (Tinker, 1979). Cette sensibilisation sur la question des femmes a conduit à une révision des bases de l'aide internationale. Trois perspectives ont émergé à propos des femmes et du développement:

- L'intégration des femmes au développement (IFD) : cette perspective s'appuie sur le paradigme de la modernisation et résume le problème des femmes à sa dimension économique.
- Femme et développement (FED) : cette approche a pour base la théorie de la dépendance. Elle insiste sur la relation entre la femme et le processus de développement et met en cause les structures inégalitaires et injustes des relations internationales.
- Genre et développement (GED) : il s'agit d'une perspective qui s'inspire de la théorie de la dépendance, de l'analyse de classe et de l'éducation populaire. Elle met l'accent sur les rôles sexuels, la construction sociale de production et reproduction à la base de l'oppression des femmes (Rathgeber, dans Dagenais et Piché, 1994).

AFARD réclame la responsabilisation des femmes par des dispositions qui garantissent l'accès aux ressources précises, telles que la terre, le crédit, la formation, la technologie, l'éducation sociopolitique, ainsi qu'un espace politique pour participer dans les sphères publiques (AFARD, 1994).

- **Rôles, contributions et expériences économiques**

Les femmes apportent une contribution appréciable et multiforme à la société. Dixon-Mueller et Anker (1989), dans leur étude pour le Bureau international du travail (BIT), distinguent à ce propos cinq types de contributions économiques de la femme : la participation à la main-d'œuvre dans les différents secteurs de l'économie, mesurée par les taux d'activités économiques; l'utilisation du temps, mesurée par les heures passées à une variété d'activités économiques productives; la productivité du travail, définie par le volume de la production par unité de temps investie; la rétribution du travail avec les aspects économiques et sociaux, le temps de travail rémunéré ou non; la contribution au revenu du ménage. On assiste aussi à l'élargissement de la responsabilité des femmes. Les expériences de promotion économique en direction des femmes sont nombreuses et variées. Cependant, peu de ces expériences prennent en compte la spécificité de la femme, qui se caractérise par l'interdépendance des problèmes économiques et sociaux, une participation diversifiée avec des dimensions temporelle, culturelle, sociale et financière ainsi qu'une imbrication de leurs rôles. La tontine est une illustration de l'adaptation du savoir-faire local à des fins de promotion économique. Les tontines devenues banques de quartier sont à l'origine de la puissance économique des « nanas Benz », qui sont de riches commerçantes très connues pour leur sens des affaires et qui règnent dans les grands marchés du textile au Ghana, au Cameroun, au Togo (Sow, 1995a).

- **La condition de la femme dans la société africaine**

La femme africaine a vécu, à l'instar de ses sœurs du tiers monde, une dégradation constante de son statut, liée à des facteurs structurels (culturel, économique, politique). La cause principale de cette dégradation est l'accumulation des retards dans les domaines de l'éducation et de la formation, ce qui s'avère être un handicap majeur à l'accès au travail, aux revenus et au pouvoir décisionnel. Face à l'ajustement structurel, les femmes sont particulièrement désavantagées en raison des contraintes juridiques, réglementaires, sociales et économiques propres à leur statut (CEA, 1994).

- **L'implication économique et l'intégration sociale**

Les deux concepts clés que sont l'implication économique et l'intégration sociale forment le cadre de référence de l'évaluation.

- **L'implication économique**

À quoi réfère le concept d'implication économique des femmes? « Implication » renvoie à la notion d'appartenance : s'impliquer signifie s'engager, se donner à fond et participer (*Dictionnaire de sociologie*, 1989). L'implication est une extension du concept de participation, qui sous-tend toute une théorie et un modèle de développement. L'implication économique, en référence aux programmes de Groupement d'Epargne Villageois et de Crédit (GVE&C), appelle une participation active.

- **L'intégration sociale**

Le concept d'intégration sociale fait référence à l'identification du sujet à la famille, au milieu et à l'environnement socioculturel. Il renvoie également au sentiment d'appartenance. Chaque membre a une obligation de participation volontaire en échange de la reconnaissance d'un statut et de ses corollaires que sont le pouvoir, la responsabilité et la considération. Les membres, par l'exercice de leurs rôles et leur degré de participation, s'investissent en créant une solidarité réciproque et un enrichissement mutuel (Birou, 1986). L'intégration sociale, qui implique un sentiment d'identification à un groupe et une intériorisation des normes ainsi que des valeurs dominantes, renferme aussi l'idée d'unité et d'harmonie (Grawitz, 1988; Durkheim, dans Ferréol, 1991).

3.2. Les méthodes d'enquête

S'inspirant des travaux de Boily, M.H., S. Larivière, F. Martin, L. Traoré & M. W. Cissé. (2000). *Méthodologie de l'étude qualitative des impacts des services financiers du Réseau – Évaluation d'impact de la microfinance: Le cas du Réseau Nyèsigiso au Mali*. Université Laval, Chaire en développement international, Série Recherche 0100, le devis de cette étude est mixte, puisque l'on y retrouve à la fois des méthodes qualitatives et des méthodes quantitatives d'investigation. Les méthodes quantitatives de l'étude ont servi à évaluer les impacts sur les entreprises, les familles et les individus.

Une approche longitudinale a été retenue pour évaluer, sur une période de deux ans, l'évolution des indicateurs d'impacts du crédit productif. Le même questionnaire a été

administré à six reprises sur la période. L'évolution des capacités d'agir a fait l'objet d'une mesure entre le premier et le dernier temps de mesure. Une approche transversale a été utilisée pour le crédit à la consommation et pour l'épargne. Le guide d'enquête a été utilisé pour évaluer la perception qu'avaient les individus de l'impact de la présence des GVE&C. Il a également été utilisé pour valider les données de l'étude quantitative.

3.2.1. La population et le plan d'échantillonnage

Les groupements villageois d'épargne et de crédit ont été choisis, car ils offrent depuis longtemps les principaux services rencontrés habituellement dans un réseau d'épargne et de crédit. Les moyens mis à la disposition de l'équipe de recherche ne permettaient pas de couvrir l'ensemble des groupements. Il y a d'abord eu la sélection de la zone à étudier par choix raisonné, en prenant en compte le volume de l'épargne, le membership et le poids du groupement dans la communauté de Bago. Au sein de cette communauté, le choix des groupements à étudier a été réalisé en prenant en compte des critères suivants : le sexe, la localisation (rurale), le volume des prêts et la présence de groupements villageois. Un échantillon de GVE&C, 50, a été sélectionné dans la communauté de Bago, en utilisant la technique d'échantillonnage par stratification à plusieurs degrés. Pour la partie qualitative, l'échantillon est composé de 37 groupes comptant 20 personnes. On y retrouve des groupes de membres actifs à la communauté, de membres actifs dans les groupements villageois, des groupes de notables, des groupes d'agents des caisses et finalement, des groupes d'animatrices des caisses villageoises. Pour l'enquête quantitative, les échantillons ont été constitués au hasard à partir des listes de membres des 75 groupements retenues. Dans le cas du crédit productif, le choix au hasard a été réalisé selon un quota par strate. Les individus faisant partie du groupe de base devaient avoir obtenu un crédit durant la dernière année.

Pour l'épargne, le groupe de base était constitué des membres respectant les conditions fixées par le groupement d'appartenance par rapport à la régularité dans l'épargne. Pour le crédit à la consommation, l'échantillon était composé de 48 personnes, tandis que le crédit à l'épargne, l'échantillon était composé de 60 personnes.

Il s'agit donc d'évaluer la perception que les populations ont de l'impact sur la communauté et de mesurer la croissance des revenus générés par les activités économiques des femmes à travers les GVE&C et transférées à la famille. L'étude mesurera les types

de dépenses de consommation qui ont connu le plus de croissance suite à l'octroi de crédit productif. L'appréciation de l'impact des crédits à la consommation et l'épargne cherche à identifier dans quelle mesure ces crédits améliorent les conditions de vie de la famille.

3.2.2. Les variables

Pour la section quantitative de l'étude, trois types de variables ont été considérés pour mesurer les impacts visés par la partie quantitative de l'étude :

- Les variables dépendantes (réponse).
- Les variables indépendantes (d'exposition ou explicatives).
- Les variables confondantes (Co-explicatives).

Les variables dépendantes sont celles sur lesquelles les activités devaient avoir un effet; c'est-à-dire les changements observés dans la communauté, la croissance des groupements, les conditions de vie des familles et la capacité d'agir. Les effets de la présence des GVE&C sur la communauté ont été évalués par l'enquête qualitative. Théoriquement, les variables indépendantes ou d'exposition sont celles auxquelles l'effet est attribuable. Ces variables sont : le crédit productif, le crédit à la consommation et l'épargne. Finalement, une série de caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques ont été utilisées pour vérifier leur effet potentiel ou leur association aux variables dépendantes. Les variables auxquelles l'étude a porté le plus d'intérêt sont notamment, mais non exclusivement, le sexe, la localisation de la caisse (rural) et, dans le cas du crédit productif, l'importance du prêt accordé (moins de 15 000 FCFA, de 20 000 FCFA à 30 000 FCFA et plus de 35 000 FCFA).

3.2.3. L**e plan d'analyse**

Pour l'enquête qualitative des impacts sur la communauté, la méthode accélérée/active de recherche participative a été utilisée. Les questions adressées aux groupes étaient relatives à l'évaluation des systèmes financiers formels et informels, la justification de l'implantation d'un GVE&C dans leur milieu, les principaux changements intervenus depuis l'avènement du groupement, la réponse du GVE&C aux attentes, le changement dans les habitudes d'épargne et de crédit.

Pour les études quantitatives, il s'agissait de suivre le circuit des flux monétaires des AGR jusqu'à son utilisation par la famille. Le Schéma 1 qui suit montre les éléments qui ont été mesurés et suivis. C'est ainsi que les revenus, les surplus et le bilan des AGR qui avaient bénéficié d'un prêt productif ont été évalués. Les transferts à la famille provenant de

l'entreprise ont été mesurés et comparés aux revenus provenant d'autres sources. Le revenu global a donc été estimé et comparé à d'autres indicateurs économiques comme le SMIG (Salaire Minimum Interprofessionnel Ggaranti), la moyenne des revenus au Togo ou le seuil de pauvreté. On a cherché également à connaître l'utilisation de ces revenus, soit les dépenses de consommation. Ces analyses de flux monétaires ont été réalisées pour chacune des étapes. L'étude de ces flux a également permis d'évaluer la rentabilité des AGR. Il a été constaté que les Groupements villageoises d'épargne et de crédits avaient une influence déterminante sur l'ensemble du groupe. Des analyses ont donc été menées sur l'ensemble du groupe sans les caisses villageoises. Les principaux paramètres évalués par l'enquête sur l'épargne s'intéressent aux raisons d'épargner et à l'utilisation qui est faite de l'épargne. L'utilisation de l'épargne permet d'estimer les impacts sur les conditions de vie de la famille. Ce test permet d'estimer le sentiment de contrôle que la femme ressent sur son activité économique, sur les principales décisions familiales, sur l'évolution de son implication dans la communauté et sur l'amélioration des échanges avec les parents et les amis. Une dernière partie du questionnaire s'adressait aux hommes et aux femmes et concernait un test de connaissance en gestion de micro entreprises. Ici également, il était visé d'évaluer l'évolution du niveau de connaissance sur une durée déterminée.

3.2.4. Echantillon de l'enquête sur l'épargne

3.2.4.1. Caractéristiques des individus enquêtés

3.2.4.2. Caractéristiques socio démographiques des adultes enquêtés

La situation matrimoniale, la religion et le sexe ont été retenus pour décrire le profil socio démographique des adulte s enquêtés. Le tableau 2 montre que 82,5% d'entre eux sont mariés. Le christianisme est la religion la plus pratiquée dans la zone (46%). L'islam vient en seconde position (33%). La plupart des adultes interviewés sont de sexe féminin (80% contre 73% prévu); ce qui explique le fait que le projet a ciblé majoritairement les femmes.

Tableau 1: Répartition des adultes enquêtés selon quelques caractéristiques

Quelques caractéristiques sociodémographiques		Effectif	Proportion
Situation matrimoniale	Marié(e)	297	82,5%
	Célibataire	9	2,5%
	Divorcé(e)	16	4,4%
	Veuf/Veuve	38	10,6%
	Total	**360**	**100,0%**
Religion	Animisme	55	15,3%
	Christianisme	166	46,1%
	Islam	119	33,1%
	Aucune	17	4,7%
	Autres	3	0,8%
	Total	**360**	**100,0%**
Sexe	Masculin	72	20,0%
	Féminin	288	80,0%
	Total	**360**	**100,0%**

Source : Données du terrain, Juillet 2017

Les membres des GVE&C ont servi de base pour constituer l'échantillonnage pour l'enquête sur l'épargne. Les critères d'inclusion étaient simplement d'être un membre actif du groupement d'épargne depuis au moins un an, pour lequel, il était possible d'observer des mouvements d'épargne depuis les douze derniers mois. L'échantillon final est composé de 206 personnes provenant de différents groupements villageois d'épargne. Les femmes représentent 70% de l'échantillon pour l'épargne.

Tableau 2 : Répartition de l'échantillon pour l'épargne

	GVE_1	GVE_2	GVE_3	GVE_4	GVE_5	GVE_6	GVE_7	GVE_8	GVE_9	GVE_{10}	TOTAL
Hommes	04	06	09	05	03	03	04	02	05	06	47
Femmes	17	23	19	12	15	13	10	17	17	16	159
Total	21	29	28	17	18	16	14	19	22	22	206

3.3. Les instruments d'enquête

Pour chacune des sections de l'étude, un guide d'entrevue ou d'entretien a été élaboré pour les enquêteurs. Dans le cas de la méthode accélérée/active de recherche participative, le guide comprenait les questions d'intérêt et un rappel des principaux outils de mesure (diagramme de Venn, matrice de critères, variations saisonnières de revenus, dépenses, épargne et crédit). Ce guide comprenait également les informations techniques sur l'échantillonnage et les méthodes de collecte de données. Pour les études quantitatives, en plus de fournir les informations nécessaires à la collecte de données, le guide fournissait des grilles de collecte. La grille pour le crédit productif comprenait des fiches, dont quelques fiches pour la capacité d'agir. Les grilles de collecte de données pour le crédit à la consommation et l'épargne comprenaient chacune deux fiches.

3.3.1. Plan d'échantillonnage

3.3.2. Le choix des enquêteurs

Les enquêteurs sont identifiés conformément à l'échantillon. En effet, la méthode étant une méthode de choix raisonné, l'enquêteur au niveau de chaque zone, choisit des individus susceptibles de fournir des réponses aux questions. Il n'existe pas de questionnaires non renseignés. Les personnes enquêtées ont les mêmes caractéristiques sociodémographiques que l'ensemble de la population. Les critères utilisés pour ce faire le sexe, l'âge, la profession, la zone de résidence. La personne choisie qui se montre non indisponible pour l'enquête automatiquement est remplacée par une autre.

3.3.3. Le support de collecte et procédure

Les questionnaires sondage sont les supports de l'enquête. Ils sont administrés par des enquêteurs lors des interviews individuels. Les individus concernés par l'enquête selon leur disponibilité jusqu'à atteindre le quota de la zone d'enquête et le choix est donné à l'enquêteur de choisir empiriquement les personnes enquêtées.

3.4. Méthode de dépouillement

Les questionnaires remplis par les enquêteurs sont saisis par des agents expérimentés à l'aide de la base des données. Le dépouillement et le traitement des données sont faits après la saisie et l'apurement des données. Un masque de saisie EPI DATA, une application SPSS, une matrice de dépouillement et une grille d'analyse ont été confectionnés pendant la période de collecte de données et ont servi au traitement et à l'analyse des informations

collectées.

3.5. Analyse des données

Deux types d'analyses ont été faites : l'analyse quantitative et l'analyse qualitative. En ce qui concerne l'analyse quantitative, elle a débuté par une vérification de chaque questionnaire afin d'apprécier la cohérence interne et l'exhaustivité des réponses au terme de la collecte des données. Ensuite, les données collectées ont été saisies à l'aide du logiciel EPI DATA. Des agents de saisie ont été recrutés et formés à cet effet. Les données saisies ont été exportées dans le logiciel SPSS pour le traitement et l'analyse statistiques. S'agissant de l'analyse qualitative, les guides d'entretien, les canevas de discussion de groupe et les fiches de lecture renseignés ont été dépouillés, retranscrits, saisis et compilés. Le traitement et l'analyse des données qualitatives ont été faits en fonction de la synthèse des informations recherchées. Cela a consisté à :

- ✓ ordonner les informations ;
- ✓ organiser tout le contenu en catégories et thèmes descriptifs ;
- ✓ dégager les tendances ;
- ✓ trouver des significations aux tendances ;
- ✓ expliquer les thèmes descriptifs puis déterminer les liens entre les interactions.

L'interprétation des résultats de l'analyse a été faite en fonction des objectifs assignés à l'étude.

3.6. Échantillon de l'enquête qualitative

Comme l'indique le Tableau 4, la zone d'enquête est constituée par les localités des GVE&C en milieu rural. Pour chaque site, des membres actifs des GE, d'autres membres de la communauté, des premiers responsables des caisses et des VL de groupements villageois ont été interviewés. En tout, 180 personnes ont participé à l'enquête qualitative, représentant 27 groupes.

Tableau 3 : données de base et échantillon de l'enquête qualitative

Membres actifs des GEC	GEC	Femmes	Hommes	Nbre des GVE&C	Nbre de groupes	Nbre de personnes	Nbre total
Membres actifs des GVE&C	rural	×	×	18	10	8	80
Autres membres de la communauté	rural	×	×	5	8	8	64
Personnes responsables des caisses	rural	×	×	6	5	6	30
Animateur/trices de groupe	rural	×		4	4	2	08
Total	-	-	-	33	27	-	182

N.B : Un seul groupe d'entretien avec les membres des GVE&C par village

3.7. La base de sondage

Tableau 4: **Base de sondage et coefficient de pondération de crédit**

	10-15000		**15-20.000**		**20-30.000**		**Total localité**
GVE&C	**Essowar-Brouta**	**Sourou**	**Essodina**	**Dignabana**	**Solimbiya**	**Essowazi**	**total**
Hommes	07	05	06	07	04	08	37
Femmes	10	13	17	13	18	12	83
Total	17	18	23	20	22	20	120
Total catégorie	17	18	23	20	22	20	-

La base de sondage a été établie à partir des fiches des membres ayant eu des crédits productifs. A partir de ces listes, un classement a été effectué par sexe, selon la grosseur du crédit accordé. Puis, un tirage au sort a été effectué par chacun des GVE&C afin d'atteindre le quota prévus. Pour les femmes des GVE&C, la liste des GE de chaque village a été établie. A partir de cette liste, un certain nombre de femmes ont été sélectionnées par tirage au sort afin de répondre au quota prévu.

Tableau 5 : Présentation de la population cible de l'enquête sondage de l'étude

Lieu d'enquête	Nombre de femmes / Sujets enquêtés	
	Effectifs	Pourcentage
Bago centre	101	18, 30%
Samaï	78	15%
N'djafèzi	43	11%
Affosala-copé	98	17,70%
Affoulé	45	4%
Mono	60	6%
L'ring	70	8%
Modoukou	45	4%
Sotoyibia	40	02%
Akawilou	47	3%
Ofofoh	35	1%
Agoumana	37	2%

Les femmes utilisent les GVE&C à travers les deux activités fondamentales de ceux-ci : l'épargne unique ou l'épargne-crédit. Cependant, plus de 80% d'entre elles ont des relations d'épargne-crédit. Le taux élevé d'épargne-crédit s'explique par les modalités de fonctionnement des groupements d'épargne et de crédit. Dans la plupart des cas, ils n'exigent rien comme garantie. A cet effet, l'épargne précède toujours le crédit.

Tableau 6 : Critères d'échantillon de contingence pour le calcul de la taille d'échantillon du crédit

	5000 – 15.000		10.000 – 25.000		20.000 – 30.000		Total localité		
	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Total
Hommes	-	07	-	09	-	10	-	26	26
Femmes	-	10	-	07	-	07	-	24	24
Total	-	17	-	16	-	17	-	50	50
Total									

catégorie	24	32	34	50	50

3.8. L'organisation de l'étude

Après avoir élaboré le protocole de recherche, une visite de terrain a eu lieu, afin de collecter les informations pertinentes. Cela devait passer par le recrutement d'une équipe d'enquêteurs sur le terrain. Par la suite, les guides d'enquête ont été produits, comprenant les fiches de collecte de données. Pour l'enquête qualitative, une équipe de chercheur spécialisée a été embauchée pour réaliser l'enquête. Pour les enquêtes quantitatives, un coordonnateur local était responsable de la collecte des données et des enquêteurs. Ces derniers ont été formés pour interroger les répondants et pour compléter les grilles de collecte de données. En plus de la personne à la coordination, l'équipe d'enquêteurs comprenait sept personnes, dont trois femmes et quatre hommes. Le coordonnateur était responsable d'établir les échantillons en collaboration avec les GVE&C et de s'assurer que les collectes de données se faisaient selon la planification. Il servait de personne-ressource aux enquêteurs et intervenait en cas de doutes ou de difficultés au niveau de la collecte ou de l'interprétation.

3.8.1. Les limites de l'étude

Toute étude comporte ses limites. Cette section résume celles qui caractérisent la présente étude :

- L'étude ne mesure pas les impacts économiques sur les communautés, mais recueille plutôt les perceptions des répondants sur les impacts économiques des GVE&C.
- L'étude n'évalue pas la croissance de l'emploi dans la communauté.
- L'étude analyse l'impact sur les revenus, les surplus, les transferts et les dépenses de consommation. Elle n'étudie pas les impacts sectoriels des GVE&C, notamment les impacts sur le niveau de santé, l'éducation.
- En ce qui concerne la méthode quantitative, l'étude reste plutôt exploratoire dans le cas des impacts sur l'épargne et sur le crédit à la consommation.

3.8.2. Les limites à la validité interne

Rappelons que la validité interne concerne l'exactitude ou la précision avec laquelle les éléments observés sont mesurés ou identifiés. Les menaces à la validité interne peuvent habituellement être catégorisées en trois grands groupes : les biais de sélection, les biais

d'informations et la *confondance*. Boily, M.H., S. Larivière, F. Martin, L. Traoré & M. W. Cissé. (2000).

Habituellement, un biais de sélection signifie que les participants ou participantes à une étude diffèrent d'une façon ou d'une autre de ceux et celles qui n'ont pas participé, mais qui avaient été invités à le faire. L'échantillon des personnes interrogées représente environ 16 % de la population visée et le plan d'échantillonnage est basé sur une répartition proportionnelle. Selon cette méthodologie, l'échantillon peut être considéré comme représentatif de l'ensemble. Quant au biais d'information, il est habituellement dû à des erreurs systématiques de réponse, d'encodage ou de classification de l'information recueillie. Les personnes qui ont agi à titre d'enquêteurs et enquêtrices sont des professionnels de recherche qui ont été formés de façon systématique, afin d'utiliser le questionnaire et de saisir les données. Les données ont été saisies et vérifiées par deux personnes, elles ont fait l'objet de vérification systématique. Les données extrêmes ont été retirées de la base de données et les données manquantes ont été vérifiées avec les sources de données originales. Toutes ces précautions permettent de prétendre à une bonne qualité des données. Un doute subsiste quand même à l'effet que certains répondants aient pu déclarer plus ou moins de revenus. Finalement, le biais de confondance est le seul qui puisse être contrôlé par des analyses statistiques. Le plan d'analyse comprend des analyses avec une série de variables potentiellement co-explicatives telles que le sexe, le milieu rural et le niveau de prêt. L'enquête a été menée seulement dans certains villages du canton de BAGO. L'étude aurait entraîné des coûts trop importants pour qu'elle puisse se tenir dans chacun des villages.

L'équipe de recherche a jugé difficile d'enquêter auprès d'un groupe contrôle pendant son passage, lorsque ces individus n'obtenaient aucun service de la part des GVE&C. Pour le crédit à la consommation et pour l'épargne, les questions étaient tellement spécifiques au fait de recevoir un crédit ou d'épargner que ces questions auraient été purement hypothétiques pour des répondants d'un groupe contrôle. Cette absence de groupe contrôle limite toutefois l'attribution certaine des impacts aux seules variables indépendantes.

3.8.3. Les limites à la validité externe

Quant à la validité externe, elle réfère au degré avec lequel on peut généraliser les résultats

obtenus à partir d'un groupe restreint. Elle soulève la question suivante : « À quelle population, à quel environnement ou à quelles conditions, les résultats actuels peuvent-ils être généralisés? ».

La validité externe est principalement influencée par la représentativité des participants et participantes à une étude dans une population de référence plus vaste. Considérant l'ancrage géographique de cette étude, les résultats ne peuvent être applicables *de facto* à d'autres canton de la préfecture de Tchamba ou à d'autres types de systèmes d'épargne et de crédit villageois actuels ou qui verraient le jour ultérieurement. *Kalala, J.P. M. (2001)*

Carte géographique de la zone d'étude

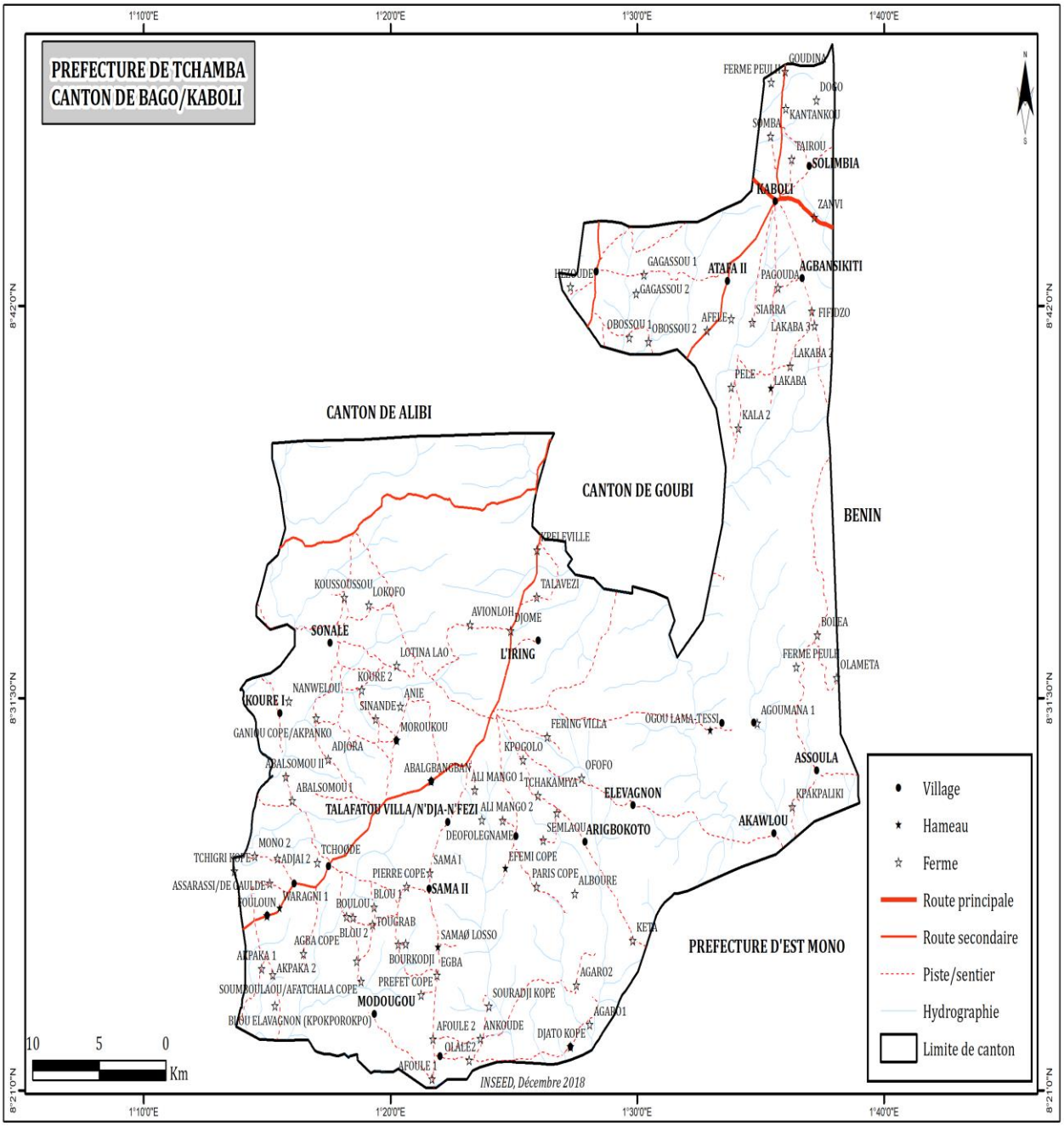

Source : ***Direction générale de la cartographie, Togo***

IV- RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

Pour le volet qualitatif de l'étude, le recours aux outils MARP (Méthode accélérée/active de recherche participative) a permis de constituer une masse importante d'informations descriptives non seulement sur les impacts, mais aussi sur :

- les principaux systèmes financiers existants dans la zone étudiée,
- les critères d'appréciation de ces systèmes financiers et les raisons qui poussent les gens à s'adhérer aux groupements villageois d'épargne et de crédit,
- les circonstances dans lesquelles le recours au GVE&C est incontournable et
- la compréhension que les populations ont des objectifs initiaux des GVE&C et la justification de son implantation dans les quartiers ou les villages.

Ces quatre éléments ne constituent pas en soi des impacts de la présence des GVE&C dans le milieu. Mais leur analyse peut contribuer à mieux apprécier les changements communautaires attribués à la présence des GVE&C par les populations visées et surtout, ils peuvent avoir une portée opérationnelle pour les responsables des institutions financières en place (FUCEC, URCLEC). En effet, il a été jugé utile d'avoir le point de vue des communautés étudiées sur les systèmes financiers existants , afin de mieux situer l'importance accordée aux GVE&C et de mieux comprendre la portée des changements identifiés. On a profité des discussions sur les systèmes financiers pour tenter de comprendre sur quoi les gens basent leur choix de tel ou tel autre institution d'épargne. Cependant, cette section aborde essentiellement la perception des impacts sur la communauté. Selon les particularités de la méthode qualitative, les types de réponses qui ont obtenu les plus hautes fréquences dans les éléments discursifs des participants sont considérés en priorité. Les 700 participants étaient regroupés au sein de 40 groupes. Pour chaque site, des membres actifs des micro-finances, des membres actifs des GVE&C, d'autres membres de la communauté, des agents responsables des micro-finances et des collectrices de fonds villageoises ont été interviewés. Chaque groupe devait obtenir l'unanimité avant que l'idée ne soit retenue. Dans l'ensemble, l'accès et les impacts économiques pour les membres et le milieu sont les deux effets principaux de la présence des

GVE&C. Des commentaires émis par les participants sont intégrés tout au long de la présente étude, à des fins d'illustration.

4.1. Les impacts attendus

Dans un premier temps, l'étude visait à connaître la perception des membres de la communauté sur l'effet attendu des GVE&C dans le milieu. Ceci permet de vérifier si les impacts perçus répondent aux attentes. Par ordre d'importance, les impacts attendus qui sont mentionnés le plus souvent sont :

- Permettre l'accessibilité aux services financiers pour les personnes à faibles revenus.
- Mobiliser et sécuriser l'épargne.
- Permettre le développement socio-économique par l'octroi de crédits productifs.
- Aider les femmes à entreprendre des activités génératrices de revenus.
- Développer l'esprit coopératif.

Si on met ces éléments en lien avec les objectifs d'origine du développement des GVE&C, on constate que de façon générale, les objectifs étaient bien perçus par les membres de la communauté. De plus, la plupart du temps, il y a concordance entre les opinions des membres et celles du personnel des IFM (Institutions de Micro Finance). Les objectifs d'étendre les GVE&C et de mobiliser plus de femmes à faibles revenus pour la participation au développement socio-économique des zones d'implantation ont été identifiés par le plus grand nombre de groupes.

4.2. Les changements observés dûs à la présence des GVE&C

Les discussions de groupes sur les principaux changements communautaires ont été conduites de manière à obtenir deux résultats :

- Permettre aux personnes interviewées d'établir spontanément une liste des principaux changements apparus dans leur milieu et qu'elles attribuent à la présence des GVE&C;
- valider avec elles les hypothèses retenues dans le protocole de recherche sur les changements communautaires attendus.

Le premier constat est le nombre élevé de changements identifiés spontanément pour l'ensemble des 70 groupes interviewés. Mais après un exercice de triangulation, il se dégage neuf changements principaux qui recoupent pour une bonne part les hypothèses émises

dans le protocole de recherche.

Ce sont ces changements qui sont discutés dans cette section.

4.3. Changements spontanément identifiés par ordre d'importance :

- Dynamisation des activités économiques. (80% des enquêtées)
- Baisse du vol et du banditisme. (80% des enquêtées)
- Amélioration de l'habitat. (80% des enquêtées)
- Amélioration de l'esprit d'union. (70% des enquêtées)
- Augmentation du volume d'épargne. (100%)
- Meilleure gestion de l'argent. (90%)
- Amélioration des conditions de vie de la femme. (100%)
- Baisse des pratiques d'épargne traditionnelles. (60%)
- Accroissement de la richesse de la population. (50%)
- Diminution de la pauvreté. (50%)
- Augmentation du nombre de groupements. (95%)
- Renforcement des groupements. (90%)
- Amélioration des conditions de vie et du bien-être des familles. (95%)
- Augmentation du taux de scolarisation. (100%)
- Hygiène sanitaire et corporelle. (85%)
- Détérioration de l'esprit de solidarité financière. (75%)
- Réduction du taux d'émigration. (90%)
- Dislocation de certains groupements. (70%)
- Baisse des conflits dus à L'argent. (95%)

Les principaux impacts observés par les membres de la communauté sont relatifs au dynamisme économique des zones considérées. C'est ainsi que spontanément, les personnes interrogées ont déclaré que l'impact principal qu'elles percevaient était l'accroissement des activités économiques dû à l'octroi de crédits. Lorsqu'il est demandé directement si les GVE&C ont eu un effet sur la croissance économique, la grande majorité des groupes reconnaissent que les services financiers des groupements d'épargne et de crédits ont eu cet impact. Les répondants mentionnent assez fréquemment que la progression du commerce dans les villages où se trouvent des GVE&C est très évidente. Elle s'exprime souvent par une plus grande régularité des marchés, leur agrandissement ou même la création de

nouveaux marchés.

On constate que bien des individus qui n'avaient pas d'activités productives, peuvent maintenant gagner des revenus par ces activités qui ont été financées par les groupements d'épargne et de crédits.

« *Le nombre de commerçantes est très important comparativement aux autres localités de la zone. Le commerce s'est beaucoup amélioré surtout pour nous les femmes Auparavant, la majorité d'entre nous ne pouvaient prétendre s'installer au marché comme commerçantes. On a constaté que grâce au GVE&C, les personnes les plus pauvres du village ont démarré le petit commerce. »,* Parole aux répondants.

4.4. Diminution de la pauvreté et croissance de la richesse

La plupart des répondants reconnaissent que les GVE&C ont eu un impact positif sur la diminution de la pauvreté et sur la croissance de la richesse. Plusieurs témoignages en font foi. Les difficultés des GVE&C amènent toutefois une ombre au tableau, puisque certaines femmes ont dû utiliser leurs épargnes pour assumer la solidarité due aux non remboursements. D'autre part, l'analyse des impacts sur les AGR montrera clairement que des transferts effectifs sont faits à la famille.

« *Il y a des gens qui ne pouvaient même pas manger à leur faim tous les jours, mais grâce au GVE&C et à ses crédits, ces gens-là sont devenus des commerçants qui n'envient pas les autres. Le GVE&C a beaucoup contribué à la baisse de la pauvreté. Des démunis d'hier sont devenus des commerçants respectables. »,* Parole aux répondants.

Finalement, les enquêteurs ont noté qu'il se dégage un certain prestige à « posséder » un groupement d'épargne et de crédit dans son environnement, rapporté par les notables des villages.

4.5. Baisse des vols et du banditisme

En deuxième lieu, les répondants considèrent que depuis l'avènement des GVE&C, la sécurité s'est améliorée dans les villages. Avant, il était souvent dangereux de circuler ou de garder l'argent à la maison. Maintenant, les voleurs savent que les gens déposent à la caisse.

4.6. Amélioration du nombre d'habitat

Un changement mentionné fréquemment est la croissance des infrastructures

(Commerce) et de l'habitat en milieu rural. Ce sont surtout les hommes qui ont mentionné ce changement favorable. Il semble que l'habitat soit très valorisé par les communautés villageoises de Bago qui vont rapidement y investir leurs épargnes.

4.7. Amélioration de la vie associative

Plusieurs groupes ont mentionné que " l'esprit d'union " avait connu une amélioration. La capacité de travailler en équipe et de réaliser des objectifs en groupe s'est améliorée. Les individus perçoivent que la capacité d'agir en commun s'est accrue. Les répondants mentionnent que le GVE&C a permis aux populations de discuter ensemble, de mieux se connaître. Selon certains responsables des IMF, les GVE&C amènent une diffusion de la culture démocratique et du fonctionnement associatif. L'habitude et la discipline, l'absence de corruption, le caractère égalitaire, le respect des règles que l'on retrouve dans les groupements d'épargnes seraient devenus la norme pour les autres organisations associatives. Les groupements d'épargne sont un mouvement qui est perçu comme équitable envers tous. Lors des assemblées, il n'y a pas de privilèges dus au sexe, à l'âge, à la religion ni à l'ethnie. Les responsables de projets dans les communautés ont également mentionné que bien avant que les GVE&C ne s'implantent dans les localités, plusieurs associations y existaient déjà. Les GVE&C contribuent finalement à renforcer des valeurs associatives déjà en place.

4.8. Création et renforcement des groupements

La plupart des groupes admettent que les GVE&C ont suscité la création des groupements et qu'en ce sens, ces derniers ont eu une influence majeure dans le milieu. Par contre, le dysfonctionnement épisodique de ceux-ci dans la zone concernée amène les répondants à nuancer cet impact.

4.9. Création de nouvelles pratiques : épargner et contracter des crédits

Selon plusieurs répondants, les GVE&C ont permis aux gens de prendre l'habitude d'épargner et d'avoir accès au crédit, qui est un phénomène nouveau et qui peut profiter à chacun. En milieu rural, l'habitude d'épargner amènerait plus de sécurité dans l'ensemble du village. Les répondants parlent non seulement de sécurité physique, mais également de sécurité comme un effet sur la stabilisation des revenus.

L'épargne et l'octroi de crédits combinés amènent les gens à être plus prospères et en mesure de faire face davantage aux imprévus.

> « *Nous pensons que la caisse a accompli sa mission, puisqu'elle octroie effectivement des crédits et nous met en sécurité, nous et notre argent.* », parole aux répondants

Ces commentaires mettent en lumière que les deux aspects de l'intermédiation financière, l'épargne autant que le crédit, ont une valeur pour les populations cibles de l'étude.

V- DISCUSSIONS ET ANALYSES

5.1. L'impact sur les femmes

A Bago, les petits groupements d'épargne et de crédit impulsent l'autonomisation des femmes. Dans tout le canton, les femmes paysannes tirent avantage des groupements d'épargne et de crédit pour faire progresser leur micro entreprise. Une grande partie des participants à l'enquête ont répondu que les GVE&C profitaient davantage aux femmes qu'aux hommes. Les groupements villageois d'épargne et de crédit contribuent à alimenter cette perception, puisque ce produit accorde des petits prêts à plusieurs femmes. Le nombre de femmes touchées est plus visible que le montant des prêts accordés. Pour les femmes, l'accès au crédit est ; un des changements survenus depuis qu'elles ont accès aux services des GVE&C. Ces crédits permettent le développement d'activités génératrices de revenus et leur permettent également d'augmenter leurs revenus.

> « *Avec l'arrivée des GVE&C, il y a maintenant des femmes qui arrivent à entretenir toute une famille.* »
>
> *« Les groupements villageois d'épargne nous a permis de faire face à nos besoins et à certains besoins de la famille avec notre propre argent.* »,
>
> parole aux répondants

Pour les hommes, c'est aussi le développement d'activités génératrices de revenus qui est le principal impact, le deuxième étant la construction d'habitations. L'acquisition d'une autonomie financière pour les femmes et l'amélioration de leurs conditions de vie semblent être des impacts remarqués. Plusieurs exemples sont cités, montrant que grâce aux GVE&C, « des femmes qui vivaient dans la pauvreté, sont devenues des femmes commerçantes et ont ainsi pu acquérir une autonomie » Cheston, S. et al. (1999).

> « *Grâce à la caisse, les femmes s'engagent dans presque toutes les activités et ça marche pour elles. Il a été remarqué que les femmes sont en train d'acquérir une certaine autonomie*

financière vis-à-vis de nous les hommes. »

Il est cependant à noter que les femmes des GVE&C rapportent aussi des impacts positifs qui incluent, mais aussi dépassent les affaires financières. Cheston, S. et al. (1999).

> « *Le fait que nous nous réunissions nous donne des idées sur nos activités génératrices de revenus, sur l'éducation de nos enfants et sur l'entretien de la famille. Nous améliorons aussi le suivi du planning familial grâce à l'éducation que nous recevons de la part du VL, animateur du groupement*. », Parole aux répondants.

Ces effets varient d'une femme à l'autre, mais il semble qu'elles perçoivent que l'accès à la ressource financière de même que les éléments d'éducation associés au produit génèrent des bénéfices secondaires importants sur leurs connaissances et leurs pratiques (planning familial, exploitation du marché, hygiène et éducation des enfants).

Tableau 7: Variation de l'épargne selon la profession des femmes

Profession principale	Effectif total	Effectif possédant une épargne	%
Artisan	25	15	60
Agriculteurs	31	30	99
commerçants	18	18	100
Sans activités	101	28	71
Autres	377	296	78
Total	552	384	68, 31

Source : données du terrai, juillet 2017

Il ressort du tableau que les femmes qui ne font aucune activité sont celles qui épargnent le moins. Ce constat ne fait que confirmer l'assertion suivante « *la pauvreté rurale est féminine* ». La proportion des femmes paysannes épargnant n'atteint pas la moitié de celles des artisans.

C'est avec les groupes d'épargne et de crédit que les femmes ont eu accès à de « l'argent anonyme » (qui n'appartient pas à un seul individu) et ont fait des « économies » même si c'est souvent par contrainte.

> « *Nous savons que pour épargner, il faut être dure avec soi-même, se priver de certaines choses. Et ça, nous l'avons appris avec l'avènement*

des GVE&C » disait un répondant membre du groupement d'épargne et de crédit *ESSOWARI BROUTA* de Bago centre.

Dans l'esprit de la création des principes des groupements d'épargne, il est important d'admettre que le principe de caution morale est suffisant pour accéder au crédit. Cela est de nature à permettre aux plus démunis de bénéficier des services des groupements d'épargne et de crédit. Selon les femmes, les crédits pris dans des GVE&C leur ont permis de continuer leur AGR. Certaines estiment qu'elles ont pu augmenter la taille de leurs activités économiques et pensent que cela leur a permis de diversifier leurs activités. Ces crédits ont permis à certaines de créer même de petits emplois au profit des autres femmes. L'enquête révèle aussi que, selon l'appréciation des femmes, les services des GVE&C ont apporté un appui considérable au développement des activités informelles dans le sens de « *petites activités d'achat et de vente* » caractéristique de la majorité des femmes. Les facteurs conjugués liés aux crédits ont permis aux femmes micro-entrepreneurs de gagner plus. Cet argent leur a permis d'améliorer leurs conditions de vie et celles de leur famille. Les tableaux ci-après illustrent l'amélioration de la situation des femmes dans la famille et dans la communauté. Avec un peu plus de revenus des femmes ont vu leur statut social s'améliorer soit parce qu'elles sont consultées pour prendre des décisions, soit parce qu'elles peuvent décider de satisfaire des besoins d'utilisation des services sociaux de base. L'enquête sondage a permis de dresser la situation ci-après.

Tableau 8 : Pourcentage des femmes pour lesquelles l'argent gagné permet de prendre des décisions par elle-même

Villages	Aller sans contrainte au centre de santé pour elle et ses enfants	Donner de la bonne nourriture à ses enfants	Envoyer les enfants à l'école	Mieux s'habiller elle et ses enfants	Participer pleinement aux activités éducatives et culturelles	Effectif total
Bago village	84,4	86,4	87,8	83,3	66,8	150
L'ring	80	78	67	91	97	89
Affossala-copé	95,9	96	95	96	97	100
Mono	95,2	93,3	93,3	94,2	93,3	98
Samaï	92,08	86	64	96	66, 3	107

Total	89,51	87,94	92,18	76,81	84,08	561

Source : Données de terrain, Août 2018

Tableau 9 : Pourcentage des femmes selon lesquelles depuis qu'elles gagnent plus d'argent, la famille les consulte dans les prises de décision concernant

Villages	L'achat de matériel et équipement	La nouvelle construction	Le démarrage ou agrandissement des activités de production	La nourriture de la famille
Bago village	61,49	25	40,54	81,76
L'ring	42	55	45	70
Affossala-copé	96,94	3,06	8,16	97,96
Mono	92,38	25,71	90,48	94,29
Samaï	61,39	36,63	73,27	45,54
Total	70,11	28,8	51,09	78,26

Source : Données de terrain, Novembre 2018

Dans la lecture des deux tableaux, il apparaît qu'avec plus d'argent (amélioration du pouvoir financier) les femmes participent plus aux prises de décisions concernant le développement socioéconomique des ménages.

Les poids socioculturels limitant la participation des femmes aux prises de décision relatives aux actions communes des familles reste encore plus fort. C'est ainsi que les taux sont plus élevés sur le premier tableau. Il ressort dans différents tableaux que l'argent gagné par les femmes leur a permis :

- D'accéder aux services des centres de santé
- D'améliorer la nutrition des enfants
- De faciliter l'inscription des enfants à l'école
- De mieux s'habiller et d'habiller les enfants
- De participer davantage aux activités éducatives et culturelles

Dans tout le canton de Bago, la tendance est à la responsabilisation des femmes dans l'entretien des enfants et des ménages. A l'opposé, elles demeurent relativement moins sollicitées pour les prises de décisions concernant les actions des familles comme l'achat d'équipement, de démarrage et l'agrandissement des activités et les nouvelles constructions qui restent des domaines privilégiés purement réservés aux hommes. L'accès des femmes aux groupements d'épargne et de crédit a permis à plusieurs

femmes d'entre elles de participer activement au développement de la communauté. Au regard de ces constats et perceptions des femmes de l'impact des GVE&C sur leurs activités économiques et leurs conditions de vie, il est permis de faire les affirmations suivantes :

- Les microcrédits concernent la production agricole (achat d'intrants, la commercialisation de produits, embauche, l'achat-vente ou petits commerces, la consommation,
- En général, les conditions d'accès aux crédits d'un groupement à un autre,
- Dans la plupart des cas, il faut avoir épargné régulièrement,
- Les conditions de crédit ne nécessitent pas des garantis financiers, plutôt d'un système de caution solidaire sous caution morale matérialisée par l'engagement solidaire des membres des GE

Le graphique ci-dessous traduit l'amélioration des conditions de vie sociale des femmes rurales de Bago, membres des GVE&C.

Graphique 1 : Avis des enquêtés par rapport à l'amélioration de leadership des femmes

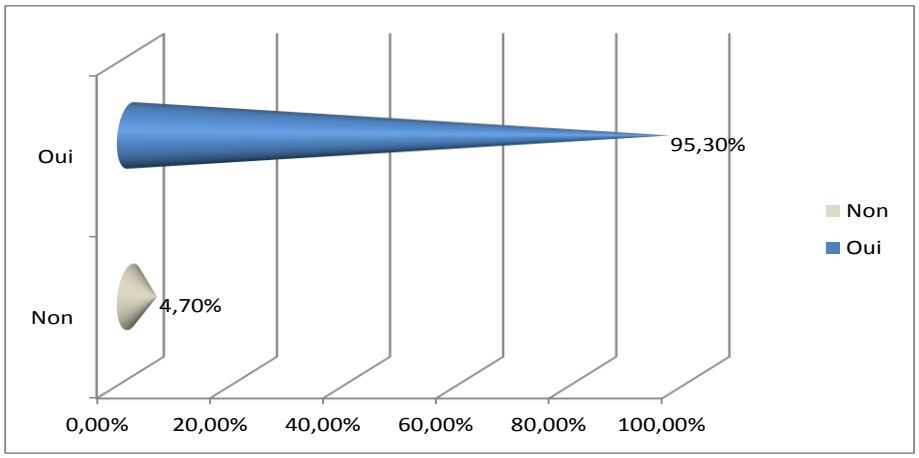

Source : collecte de données, plan international Togo juin 2016,

L'amélioration du leadership féminin s'est également matérialisée par la capacité des épouses à contribuer aux charges courantes du ménage. Les résultats de l'étude montre que les femmes contribuent autant de fois que les hommes pour faire face aux dépenses quotidiennes. Dans certains ménages environ 20% des femmes font face aux dépenses courantes sans l'apport de leur marie.

5.2. L'accès aux crédits

L'accès aux crédits est la première raison évoquée pour devenir membre d'un GVE&C.

Dans bien des cas, même s'il y a d'autres institutions formelles qui permettent l'accès au crédit à cette classe de population, les taux d'intérêt des crédits accordés par le système formel sont beaucoup supérieurs et ne permettent pas de conduire avec quiétude des activités génératrices de revenus, Boily, M.H., S. Larivière, F. Martin, L. Traoré & M. W. Cissé. (2000). Ce sont pour la plupart des prêts de dépannage. Il peut être surprenant que le crédit constitue la première motivation, puisque la grande majorité des membres ne font qu'épargner et n'obtiennent pas de prêts (10 % des membres des caisses ont des prêts en cours). Cependant, la sécurité de l'épargne constitue la deuxième grande motivation à faire affaires avec un GVE&C. La partie quantitative sur l'épargne révèle clairement que la sécurité vient bien avant la possibilité d'obtenir un crédit dans les motivations des membres. Cette balance dans les priorités n'est peut-être que le reflet d'une réalité. Il existe des membres emprunteurs et des membres épargnants qui présentent des profils distincts.

> « *La plupart des gens qui intègrent un GVE&C espèrent avoir un crédit à un moment donné.*»
>
> *« Le GVE&C seul peut nous procurer des crédits pour faire face à des situations imprévues, pour renforcer une activité génératrice de revenu »*, paroles aux répondants.

Au minimum, il s'avère que l'épargne constitue un besoin tout aussi important pour les membres, que le crédit. Contrairement à d'autres systèmes, rappelons que les GVE&C basent leur développement prioritairement sur l'épargne de leurs membres. (INADES Formation, Rapport technique, Avril à juin 2007). Le graphique ci-dessous illustre au mieux l'accès des femmes au crédit avant et après leur adhésion aux différents groupements d'épargne.

Graphique 2 : Proportion des membres ayant accès au crédit avant et après leur adhésion au GE

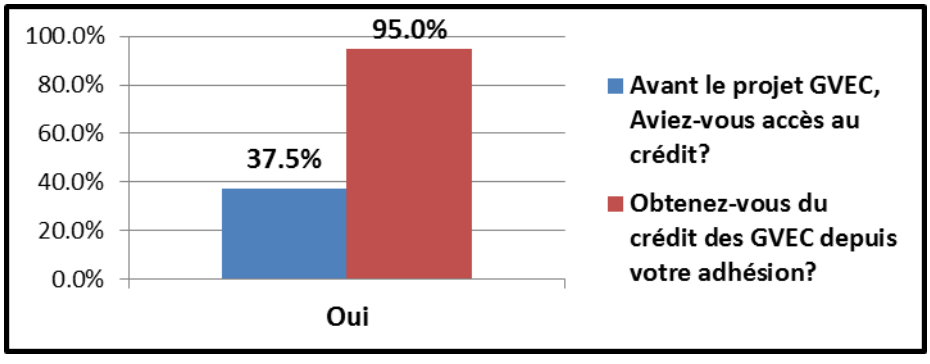

Source : collecte des données Plan International Togo, Juin 2016

Il est indéniable que les répondants perçoivent un impact important des GVE&C dans leur communauté. C'est d'abord l'accès qui semble le plus important. La plupart des personnes qui ont pu s'exprimer dans les groupes de discussions n'avaient aucun accès à un système formel d'épargne et de crédit autre que le GVE&C. L'établissement des GVE&C était donc pour elles non seulement une alternative, mais signifiait l'accessibilité à des services inexistants jusqu'alors. Selon les répondants, aucun système informel n'est en mesure de prêter des sommes souhaitées pour renforcer des activités génératrices de revenus. D'autre part, à cause des conditions d'entrée, dans la plupart des cas, les membres ne sont pas éligibles à devenir clients des banques. En milieu rural, l'utilisation des services des groupements villageois d'épargnes s'est surtout effectuée au détriment du secteur formel.

Conséquemment, les groupements villageois d'épargnes ont eu un important effet sur la bancarisation du monde rural. En effet dans l'ensemble, les répondants sont unanimes à reconnaître l'impact positif des GVE&C sur le développement et le dynamisme économique des communautés. Plusieurs exemples viennent démontrer que les GVE&C entraînent une plus grande intensité du commerce dans les communautés où elles sont implantées. Ce développement économique entraîne nécessairement une croissance des revenus et une amélioration des conditions de vie des individus et des familles. Cet apport au dynamisme économique local, à la baisse de la pauvreté et à l'augmentation de la richesse, amène la communauté elle-même à être plus prospère. Toutefois, l'expérience malheureuse de certaines GVE&C vient assombrir le portrait. En effet, des femmes, qui sous la pression du groupe avaient endossé des prêts trop importants pour leur capacité, ont été obligées d'assumer la caution conjointe et solidaire au bénéfice d'autres femmes. Dans ce sens, les groupements villageois, qui sont en quelque sorte une émanation des caisses populaires, ont causé du tort à ces personnes à faibles revenus, faute de plafonnement des prêts. La sécurité fait partie des impacts les plus souvent mentionnés par les répondants.

Cette sécurité se présente sous plusieurs aspects. Il y a d'abord la sécurité physique des individus et des communautés en général. Selon les répondants, le taux de banditisme s'est abaissé. Il faut reconnaitre que la grande majorité des femmes n'avaient pas accès au marché financier à travers les IMF comme la FUCEC, l'URCLEC. Elles n'avaient aucune chance d'accéder à un quelconque financement de leurs activités en dehors des réseaux

sociaux (emprunts individuels) qui n'existent pas pour tout le monde et dont le volume de crédit et le fonctionnement ne sont pas de nature à développer une activité économique. De l'analyse des impacts des GVE&C, il apparaît des acquis des rapports des GE et des femmes, de leurs activités et leurs conditions de vie. *Plan Togo, rapport final, projet GVE&C*

1. D'une manière générale, les femmes du canton de Bago apprécient les GVE&C. Elles croient qu'ils ont apporté un appui considérable à leur accès aux ressources, au développement de leurs activités économiques, à la génération de revenus et par conséquent, ils ont contribué à leur donner un statut leur permettant de se faire valoir dans la société. Les revenus générés ont permis aux femmes d'avoir accès aux services sociaux de base. Ces groupements ont eu donc par ricochet, un impact positif sur la communauté de Bago d'une manière générale.
2. Les crédits dans les GVE&C sont orientés sur les secteurs d'activités caractéristiques des femmes : secteur agricole, activités génératrices de revenus, artisanat et transformations.

A l'analyse des effets des GVE&C sur les affaires des femmes et organisations féminines, il apparaît d'après les affirmations des femmes, une évolution des activités en volume et en diversité (*Plan International Togo, Rapport final, Evaluation finale du projet « promotion des groupements villageois d'épargne et de crédit pour l'accès des enfants aux soins de santé dans les préfectures de tchaoudjo, Tchamba, sotouboua et blitta au Togo, Décembre 2016*). A cet effet, on peut rappeler cette femme de Bago-village, membre du groupement *ESSOWARI BROUTA* qui est passée d'un sac de soja constituant son fonds de commerce hebdomadaire à un chargement de moto à trois roues pendant le même temps. Les chiffres d'affaires et le nombre d'emplois créés ont aussi augmenté. Les activités se sont diversifiées pour cette femme qui a pu acquérir une moto à trois roues pour son propre compte à partir de la production du soja grain biologique.

D'autres qui n'avaient pas d'activités lucratives à cause de leur extrême pauvreté sont parvenues à s'insérer dans le circuit économique. Cependant, les activités restent précaires car le volume de financement n'évolue pas suffisamment pour permettre une capitalisation réelle des revenus

5.3. L'impact sur les revenus et les conditions de vie de la famille

L'impact sur le revenu et les conditions de vie de la famille a été étudié sous trois aspects différents :

- l'impact du crédit productif;
- l'impact du crédit à la consommation;
- l'impact de l'épargne.

Agricultrices depuis de nombreuses années, les femmes cultivaient du maïs, du soja, des arachides et des noix de cajou, mais sans jamais savoir si elle générait un quelconque profit. La comptabilité n'était pas leur fort. Après avoir rejoint le volet « autonomisation financière des ménages à travers les GVE&C » dans le cadre de la mise en place, des groupements d'épargne et de crédit appuyés par Plan International Togo, les femmes ont pu apprendre pour la première fois des rudiments de comptabilité et de tenue de comptes.

Forte de ces nouvelles compétences, elles ont ajusté le prix de leurs récoltes et se sont concentrées sur la production de cultures plus rentables.

> « *Mon mari est fier des connaissances que j'ai acquises. Depuis que j'ai rejoint ce groupement, cela a eu un impact positif sur ma famille d'un point de vue financier et aussi, maintenant, il y a plus d'égalité au sein de mon foyer* », témoignage d'un répondant.

Une enquêtée, membre du même groupement d'épargne et de crédit, a contracté un prêt de 30.000 Francs.

Avec cet argent, elle a acheté du soja grain quand le prix était bas et quelques semaines plus tard, elle l'a vendue pour le double du prix, réalisant ainsi un bénéfice non négligeable. L'enquêtée explique :

> « *J'aime acheter le sojas quand le prix est bas ; je le stocke et je les vends quand le prix monte. Mais avant de m'associer au groupement, si je voulais un prêt, cela me prenait des mois pour réunir tous les papiers demandés.* »
>
> « *Avant même de l'avoir obtenu, le prix du soja avait grimpé et j'étais incapable de faire assez de bénéfice pour le rembourser et payer les intérêts élevés. Maintenant c'est*

> *vraiment simple, je fais la demande de prêt et une semaine plus tard, je peux acheter le soja tant que le prix est encore bas et je peux facilement rembourser le prêt. De plus, les intérêts sont redistribués entre les membres et comme ça je ne me sens pas arnaquée* ».

Ainsi, les petits groupements d'épargne et de crédit impulsent l'autonomisation des femmes rurales. Les femmes paysannes tirent donc avantage des groupements d'épargne et de crédit pour faire progresser leur micro entreprise.

- **Recommandations**

Dans les perspectives de développement des prestations des GVE&C aux femmes et pour l'ouverture du secteur financier au plus grand nombre de personnes, notamment les plus démunis, des recommandations s'imposent :

❖ **A l'Etat à travers ses instruments d'appui, il est opportun de** :

Consentir un programme d'éducation (informations, formations et sensibilisation) des femmes à la culture du microcrédit en général, et à celui des groupements d'épargne et de crédit.

❖ **Aux ONGs de développement communautaire de**

- Poursuivre l'accompagnement et les sensibilisations des GE pour les AGR de groupe. Ces sensibilisations devront porter sur les initiatives économiques porteuses**.** Ces communications devraient être capables de conscientiser et de responsabiliser les communautés vulnérables pour l'amélioration de leurs propres conditions de vie par elles-mêmes. A cet effet, les futurs projets similaires devront être des opérations promotrices d'AGR collectives porteuses (production, transformation et/ou commercialisation) à travers des GVEC viables et performantes qui offriront des services significatifs à leurs membres par la mobilisation et l'utilisation de leurs épargnes ;
- Faire un plaidoyer au niveau du ministère du développement à la base pour l'adoption et l'utilisation de l'approche AVE&C pour l'inclusion financière.
- Assurer aux femmes à travers un système de renforcement des capacités et des pratiques entrepreneuriales suivies. Il reste entendu que ce renforcement des

capacités doit s'élargir à l'information et à la sensibilisation relative à la gestion de crédit.

- Former des femmes des membres des GVE&C à la création et à la gestion de l'entreprise
- Former les femmes membres des GVE&C aux droits et obligations des membres, à la vie associative des membres, axée sur les groupes solidaires,
- Faire un suivi appui-conseil des femmes membres des GVE&C à entreprendre des actions (poser des actes) de bonnes gouvernances au sein des groupements

❖ **A l'endroit des GVEC /Communautés**

- Respecter les principes de gestion dans les groupes
- Concilier la rentabilité avec le service d'éducation des membres en vue d'assurer le développement des entreprises féminines

❖ **A l'endroit des responsables des GVE&C**

Faire preuve de plus de professionnalisme dans leurs prestations (transfert de compétence, suivi et accompagnement des groupes, etc…

VI- CONCLUSION

De façon générale, les résultats de cette étude montrent que les groupements villageois d'épargne et de crédit génèrent des impacts tangibles pour la communauté, pour les AGR et pour les individus et leur famille. Les gens sont unanimes à considérer que les GVE&C leur permettent d'avoir accès à des services financiers exclusifs qui répondent en grande partie à leurs besoins. En milieu rural, le développement des GVE&C s'est effectué au détriment du secteur formel auquel les répondants attribuent beaucoup de désagréments. Les GVE&C ont également des impacts très appréciés au plan du développement économique. Plusieurs témoignages confirment la progression du commerce et de l'activité économique en général dans les villages qui bénéficient des services des GVE&C. Ce développement économique génère des effets sur la richesse individuelle et la réduction de la pauvreté, *Boily, M.H., S. Larivière, F. Martin, L. Traoré & M. W. Cissé. (2000)*. La sécurité des individus et de la communauté apparaît aussi comme un impact majeur. Autant les GVE&C permettent de réduire le banditisme dans la communauté, autant ils évitent la détérioration des épargnes due à la thésaurisation et

permettent d'éviter les dépenses inutiles. La sécurité s'exprime aussi par un effet sur la stabilisation des revenus ou plutôt la capacité de faire face aux imprévus. Dans une société où la plupart des gens vivent au seuil de la pauvreté, les facteurs climatiques, économiques ou sanitaires peuvent déstabiliser le budget familial et facilement amener la population sous le seuil de pauvreté. *Kevane, M. (1996).* Particulièrement à Bago, l'économie agraire en est une de subsistance, puisque très peu de cultures de rente y sont pratiquées.

L'épargne permet de faire face en partie à ces aléas. D'autre part, on constate que les femmes connaissent en général des performances aussi bonnes et même dans certains cas, meilleures que celles des hommes. Tous les surplus générés par les activités économiques financées par des prêts inférieurs à 30.000 FCFA sont transférés à la famille qui priorise d'abord les dépenses liées aux fêtes/cérémonies, à l'alimentation, à l'habillement et à la santé. Lorsque ces besoins sont satisfaits, les dépenses liées aux équipements et à l'éducation augmentent plus rapidement. Pour leur part, les crédits à la consommation servent surtout à acquérir des biens dont la dépense peut être compressible (éducation, habitat) et moins pour des biens essentiels, comme l'alimentation et la santé.

La participation des femmes aux groupements féminins d'épargne a amélioré leur conditions de vie. À l'inverse, sauf pour l'habitat, lorsque l'on utilise l'argent épargné, c'est plutôt pour l'acquisition des biens et services essentiels comme l'alimentation et la santé, et beaucoup moins souvent pour des biens qui améliorent les conditions de vie de la famille comme l'éducation, les moyens de transport et les équipements ménagers. Cette utilisation distincte des différents mécanismes financiers justifie l'offre d'une gamme de services diversifiés. Le crédit productif seul ne répond pas à tous les besoins financiers des membres des GVE&C. Que ce soit pour les crédits à la consommation ou pour l'épargne, dans une grande proportion, les biens et services acquis n'auraient pu être achetés sans les crédits offerts par les GVE&C ou sans les possibilités d'épargne qu'il offre. Les GVE&C permettent ainsi de faciliter l'acquisition de biens et services qui n'auraient pu être acquis autrement. L'étude montre aussi qu'un certain pourcentage d'emprunteurs éprouve de la difficulté à rembourser leur prêt (10 %). Toutefois, les

membres ne mettent pas en cause le GVE&C et le montant des prêts. Les imprévus expliquent principalement les retards de paiement. Près de la moitié de ces gens ont dû faire appel à d'autres emprunts pour pouvoir rembourser, constituant ainsi des cas de surendettement. Les conditions et l'application des procédures d'approbation des prêts et de suivi devraient être revues, afin de réduire ces cas où le prêt met un membre en difficulté. L'implication communautaire des femmes et les échanges sur les activités économiques et sur les conditions de vie ont augmenté depuis qu'elles participent aux groupements d'épargne villageois. Les femmes sont dans une bonne proportion (76 %) impliquées dans les décisions de la famille, quoique certaines activités soient davantage du ressort des femmes et d'autres de celui des hommes. Elles considèrent cependant qu'elles contrôlent leurs ressources (les décisions concernant leurs activités économiques dans 76,4 % des cas, tandis que dans 10 % des cas, elles les contrôlent conjointement avec le mari. C'est en ce sens que l'hypothèse selon laquelle , grâce au GE, les femmes ont acquis un statut social leur conférant beaucoup plus de respect dans leur communauté est confirmée.

D'autre part, la situation des groupements villageois n'est pas étrangère à cette réaction des femmes. Globalement, l'étude montre que les GVE&C sont un facteur important de développement de la communauté et qu'il génère des impacts multiples auprès des AGR et des familles tout en améliorant les conditions socioéconomiques des femmes. Ce qui leur confère un statut de femmes épanouis vis-à-vis des stéréotypes construits par les communautés autour d'elles. Ainsi, le renforcement des capacités des femmes au sein des GE renforce le leadership des femmes en matière de bonne gouvernance et dans le processus de développement local.

BIBLIOGRAPHIE

1- Boily, M.H., S. Larivière, F. Martin, L. Traoré & M. W. Cissé. (2000). *Méthodologie de l'étude qualitative des impacts des services financiers du Réseau – Évaluation d'impact de la microfinance: Le cas du Réseau Nyèsigiso au Mali*. Université Laval, Chaire en développement international, Série Recherche 0100.

2- Boily, M.H., S. Larivière, F. Martin, L. Traoré & M. W. Cissé. (2000). Synthèse des résultats de l'étude qualitative des impacts des services financiers de Nyèsigiso - Évaluation d'impact de la microfinance : Le cas du Réseau Nyèsigiso au Mali .Université Laval, Chaire en développement international, Série Recherche 0200.

3- Boserup, 1983. *Femmes rurales, une entité économique non négligeable*, série de recherche, 034

4- Cheston, S. et al. (1999). Comment mesurer la transformation : Évaluation et amélioration de l'impact du microcrédit. Papier préparé pour le Sommet du microcrédit, Abidjan.

5- Cheston, S. et al. (1999). Comment mesurer la transformation : Évaluer et améliorer l'impact du microcrédit. Deuxième partie. Mise en place des évaluations d'impact et des systèmes de suivi : Le point de vue des praticiens en Zambie. Papier préparé pour le Sommet du microcrédit, Abidjan.

6- Cohen, M. & J. Sebstad. (1999). Microfinancement et gestion des risques : Le point de vue du client. USAID, AIMS.

7- Cohen, E. PVO/NGO, 1996, Tools for household and business impact assessment : Report of the planning meeting. USAID, AIMS.

8- Markowski, P. et S. Mamodhoussen. (1998). Rapport d'évaluation du Programme de crédit-épargne avec éducation au Burkina Faso. Document interne. Développement international Desjardins.

9- Kalala, J.P. M. (2001). Étude de marché en microfinance. Guide basé sur les outils participatifs MARP. Document utilisé au cours du Séminaire sur les techniques d'analyse de marché organisé par le Centre d'innovations financières, Ouagadougou.

10- Kevane, M. (1996). Étude qualitative de l'impact du crédit avec éducation au Burkina Faso. Université de Santa Clara, Freedom from Hunger.

11- Laliberté, M.J. (1999). Développement de produits d'épargne. Étude de faisabilité pour le projet d'appui au réseau des caisses populaires du Burkina Faso. Document interne. Développement international Desjardins.

12- Lamontagne, S. L. (1994). Guide d'évaluation longitudinale, projet d'accès des femmes au crédit. Document interne. Développement international Desjardins.

13- Larocque, P. (1998). Plan d'affaires du RCPB de 1999 à 2003. Vers une véritable institution financière. Document interne. Développement international Desjardins.

14- INADES Formation, Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit, rapport technique des activités mises en œuvre d'avril à juin 2008.

15- INADES Formation, Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit, rapport technique des activités mises en œuvre de juillet à septembre 2008.

16- INADES Formation, Formation des Volontaires locaux, rapport de session, juillet 2008

17- INADES Formation, Rapport technique, Avril à juin 2007

18- INADES Formation, Rapport technique, Janvier à Mars 2007

19- INADES Formation, Rapport technique de juillet à septembre 2007

20- Ministère de l'Economie et des Finances, (2005), Document cadre de politique de microfinance au Togo.

21- Plan International Togo, Rapport final, Evaluation finale du projet « promotion des groupements villageois d'épargne et de crédit pour l'accès des enfants aux soins de santé » dans les préfectures de tchaoudjo, Tchamba, sotouboua et blitta au Togo, Décembre 2016

22- Plan Togo, « Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit (AVE&C) au Togo », projet pilote, novembre 2006

23- Plan Togo, Enquête rapide rurale dans la préfecture de l'Est-Mono pour l'implantation du modèle d' Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit (AVE&C), rapport de l'étude de marché, 2006

24- Plan Togo, Evaluation à mi-parcours du projet AVE&C, décembre 2007

25- Plan Togo, Financial report from the beginning to 30 june 2007

26- Plan Togo, PO#2059 : « Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit au Togo »

27- Plan Togo, Rapport financier de décembre 2006 à décembre 2007

28- Pierre Larocque, Jean-Pierre Kalala, Anne Gaboury, l'impact des coopératives d'épargne et de crédit au Burkina Faso, cahier 19, Avril 2002

29- Quivy et Compenhoudt, (1995 :20) (Raymaond QUIVY et Luc VAN CAMPENHOUDT : Manuel de recherche en Sciences Sociales, Dunod (2ème édition) Paris, 1995.)

30- Sourang, M., Beaudoin, A. & Carey-Bélanger, É. (1998).Implication économique et intégration sociale des femmes bénéficiaires d'une caisse d'épargne et de crédit au Sénégal. Service social, 47(3-4), 289–316. doi:10.7202/706803ar

31- Yves Charbit *(*Yves Charbit (dir) coll. Août 1999, Les études de la documentation française : « le monde en développement, démographie et enjeux socio-économique ».

VII- ANNEXES

ANNEXE 1 :

Tableau 1 : Liste des GVE&C ayant participé à l'étude dans le canton de Bago

N°	NOMS DES GVE&C	LOCALITES
01	PIRENA- ESSINDA	MONO
02	NOKOUDOUMO	ORONKO
03	POWEDEOU	AFOSSALA COPE
04	ESSOWARI BROUTA	BAGO VILLAGE
05	ESSOWAZI	AFOULE
06	SOUROU	AGOUMANA
07	ESSODINA	L'RING
08	DIGNABANA	SINANDE
09	SOLIMBIA	GNAMASSILA
10	ESPOIR	ABALOSSOMO
11	BALEDI	AGBACOPE
12	ESSO N'LABALE	FOULOUM
13	SOUROUBIYA	FELEM
14	LIDAWOU	SERASSE
15	MADJATOM	SOUMBOULAO
16	PIGNOZI	PARIS COPE
17	BOKOBANA	OFFOFO
18	LANDO	N'DJAFEZI
19	PASSINAM	SAMAÏ
20	DITEDAMA	MODOUKOU
21	HEZIWE	SOTOYIBIYA
22	ESSOKONA	NAMBA
23	ESSODONG'DA	AFOSSALA
24	SINAM-BASSINAM	L'RING
25	DIEU DONNE	AFFOSALA
26	BANABASSA	AFFOSALA
27	ESSOWAZINA	BAGO VILLAGE
28	ESSOWAZIDOU	AFOULE
29	POUWEDEOU	N'DJAFEZI
30	FEZIRE	MODOUKOU

Annexe 2

Tableau 2 : RESUME DU DEVIS, DES METHODES ET DE L'ECHANTILLON

Volets de l'étude de l'impact des GVE&C sur les femmes				
	Impact des crédits productifs	Impact crédit de consommation	Impact de l'épargne	Impact des GVE&C sur l'émergence des femmes
DEVIS	Etudes quantitative, description longitudinale avec des liens d'association entre les variables réponse et les différents variables co-explicatives	Etude quantitative descriptive transversale	Etude quantitative descriptive transversale	Etude exploratoire qualitative
Méthodes de l'enquête	Questionnaire standardisé	Questionnaire standardisé	Questionnaire standardisé	Méthode Accélérée/Active de Recherche Participative (MARP)
Nombre de collecte de données	• Six temps de mesures espacé de soixante jours ($T_1, T_2, T_3, T_4, T_5, T_6$) • Pour les variables, capacités d'agir en utilisant deux temps de mesures (T_1, T_2)	Temps de mesure	Temps de mesure	Temps de mesure
Population	Détentrice de crédit à la production	Détentrice d'un crédit à la consommation depuis un an	Membre féminins des GVE&C actives	• Membre actifs féminins des GVE&C et autres membres de la communauté • GVE&C • Caisse active pendant au moins trois ans • 12 sites
Echantillon	160	100		40 groupes pour 370 personnes

ANNEXE 3 : Guide d'entretien des enquêteurs

Outil 1 : Etude d'impact socioéconomique des groupements villageois d'épargne et de crédit sur l'émergence des femmes

Objectif 1 : Faire une analyse genre de la stratégie communautaire du microcrédit à Bago

Cibles : GVE&C, les groupements de femmes, les responsables des GVE&C, les VL

Questions de recherche	Variables et indicateurs	Eléments de réponses
1.1. Comment fonctionnent les GVE&C à Bago ?	- Contexte général (historique d'origine, motivation) - Typologie des membres - Capacité financière - Microcrédit dans les projets	
1.2. Quel est le degré de prise en compte des préoccupations des femmes ? (Quelles sont les considérations spécifiques relatives à la femme dans les communautés à travers les GVE&C ?)	- Cibles, objectif et action de la stratégie locale - Dimension genre dans les communautés à travers les GVE&C - Dimension femme/représentation/Situation des femmes dans la gouvernance (conception, mises en œuvre des idées, suivi des caisses)	

Objectifs 2 : Faire une analyse approfondie de la situation économique des femmes à travers les GVE&C

Cibles : Les femmes membres du GVE&C, les femmes hors des GVE&C , les femmes leaders

Les leaders communautaires

2.1. quelle est la situation économique des femmes membres des GVE&C dans la communauté ?	- Evolution des activités génératrices de revenus des femmes - contribution économique des femmes à travers les GVE&C	

Objectifs 3 : Faire l'état des lieux des AGR des femmes en terme d'évolution de la croissance des affaires, la création d'emplois

Cibles : les femmes des groupements, les responsables des GVE&C, les VL

3.1. Quels sont les domaines d'activités des femmes ?	- Secteurs et les types de crédit - condition d'octroi - volume de crédit reçu - nombre et qualité des bénéficiaires (hommes et femmes) -développement des secteurs d'activités avec le crédit reçu Aux femmes	
3.1.1. Quelle est la situation de financement des activités des femmes	- Volume de crédit reçu par les femmes - Types de crédit	

	- Rapport du crédit et autres activités des femmes - Conditions d'octroi de crédit - Difficultés rencontrées	
3.1.2. Quel est l'état de croissance des activités des femmes	- Le nombre des activités économiques des femmes soutenus par les GVE&C - Le volume de production des entreprises féminines - Le niveau d'organisation des affaires des femmes - L'impact du micro crédit sur les conditions de vie sociale et économique des femmes (accès aux services sociaux de base, capacité économique, considération sociale dans la famille	

Annexe 4

Tableau 3: Cadre d'analyse des objectifs

Objectifs	questions de recherche	variable et indicateur	motivation et outils	sources d'informations	cibles
1. Faire une analyse genre de la stratégie communautaire du microcrédit à bago	1.1. Comment fonctionnent les GVE&C à Bago ?	- Contexte général (historique d'origine, motivation) - Typologie des membres - Capacité financière des microcrédit dans les projets	- Etudes documentaires à l'aide de grille de lecture et de brille d'analyse genre - Entretien à l'aide des grilles d'entretien	- Rapport de projet ayant de volets de microcrédit - Divers documents publiés liés au genre - Rapports d'évaluation finale des projets	
	1.2. Quel est le degré de prise en compte des préoccupations des femmes ? (Quelles sont les considérations spécifiques relatives à la femme dans les communautés à travers les GVE&C ?)	- Cibles, objectifs et actions de la stratégie communautaire - Dimension genre dans le processus d'élaboration de la stratégie communautaire - Représentation/ Situation des femmes dans la gouvernance des GVE&C			

Objectifs	Questions de recherche	Variable et indicateur	Motivations et outils	Sources d'informations	cibles
2. Faire une analyse approfondie de la situation économique des femmes à travers les GVE&C	2.1. quelle est la situation économique des femmes membres des GVE&C dans la communauté ?	- secteur d'activités, types de crédits des GVE&C - les mécanismes et les principes d'octroi de crédit - les besoins de financements des femmes	- Etude documentaire - Entretien par guide d'entretien - Enquête par questionnaire	- Divers documents publiés - Rapports finaux de projet en lien avec les microcrédits - AVE&C-rapport définitif-évaluation finale plan international Togo	
3. Faire l'état des lieux des AGR des femmes en termes d'évolution de la croissance des affaires, la création d'emploi	3.1. Quels sont les domaines d'activités des femmes ?	- Secteurs et les types de crédit - condition d'octroi - volume de crédit reçu - nombre et qualité des bénéficiaires (hommes et femmes) -développement des secteurs d'activités avec le crédit reçu Aux femmes			

	3.2. Quelle est la situation de financement des activités des femmes	- Secteur et type de crédit - Critère d'attribution - Volume de crédit reçu par les femmes - Rapport du crédit est autres activités	- Etude documentaire - Entretien - Analyse - enquête		
	3.3. Quel est l'état de croissance des activités des femmes	- Le nombre des activités économiques des femmes en lien avec les GVE&C - Le volume de production des activités économiques des femmes - L'évolution des chiffres d'affaires - Le niveau d'organisation des affaires des femmes - Les emplois créés - L'impact du microcrédit sur les conditions de vie sociale et économique des femmes (accès aux services sociaux de base, capacité économique, considération sociale dans la famille)			

ANNEXE 5 : LES OUTILS DE COLLECTE DE DONNÉES

OUTIL 1 **N° QUESTIONNAIRE |___|___|___|**

QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX MEMBRES DES GVE&C

IDENTIFICATION
PREFECTURE _____
CANTON _____
GVEC_____
VILLAGE/ COMMUNAUTE _____
MEMBRE DE MUSA Oui /___/ Non /___/

SECTION 1 : CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DE L'ENQUETÉ(E)

<table>
<tr><th>N° Quest.</th><th>Libellé</th><th>Modalité</th><th>Saut à</th></tr>
<tr><td>Q101.</td><td>Sexe de l'enquêté (e)</td><td>1. Masculin
2. Féminin</td><td></td></tr>
<tr><td>Q102.</td><td>Quel est votre âge actuel ?
(en années révolues)</td><td>Age : |__|__| ans</td><td></td></tr>
<tr><td>Q103.</td><td>Quel est votre niveau d'instruction ?</td><td>1. N'a jamais été à l'école
2. N'a jamais été à l'école mais alphabétisé(e)
3. Primaire
4. Collège
5. Lycée
6. Université
7. .....Autre (à préciser)</td><td></td></tr>
<tr><td>Q104.</td><td>Situation matrimoniale</td><td>1. Marié(e)
2. Célibataire
3. Divorcé(e)
4. Veuf (ve)</td><td></td></tr>
<tr><td>Q105</td><td>Nombre de personne à charge dans le ménage</td><td>
<table>
<tr><th rowspan="2">Ages</th><th colspan="2">Personnes handicapées</th><th colspan="2">Personnes non handicapées</th><th rowspan="2">Total</th></tr>
<tr><th>M</th><th>F</th><th>M</th><th>F</th></tr>
<tr><td><5 ans</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>5 à 10 ans</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>11 à 14 ans</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>15 à 17 ans</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>18 ans et plus</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Total</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
</table>
</td><td></td></tr>
<tr><td>Q106</td><td>Quelle est votre activité principale ?</td><td>1. Agriculture
2. Elevage
3. Commerce
4. Fonctionnaire
5. Artisanat
6. Autres (à préciser) ……</td><td></td></tr>
<tr><td>Q 107</td><td>Quelles sont les autres activités que vous exercez ?</td><td>a. Agriculture
b. Elevage
c. Pêche/pisciculture
d. Commerce
e. Fonctionnaire
f. Artisanat
g. Autres (à préciser) ……</td><td></td></tr>
</table>

SECTION 2: ADHESION ET ACCES AUX SERVICES DU GVE&C

N° Quest.	Libellé	Modalité	Saut A
Q 201	Depuis quelle année êtes-vous membre de votre GVEC?	1. 2012 2. 2013 3. 2014 4. 2015	

		5. 2016	
Q202	Comment avez-vous été informé sur le projet GVEC?	a. A travers les sensibilisations b. A travers Plan International Togo c. A travers une tierce personne d. A travers les émissions radio diffusées e. Autres (à préciser)……..	
Q203	Quelles ont été les conditions d'adhésion au GVEC ?	a. Pas de condition b. Adhésion des membres **c.** Payement de droit d'adhésion **(Espèce)** d. Paiement de présents d'adhésion **(Nature : boisson, etc.)** e. inscription annuelle/périodique pour le tampon f. Achat de tampon (achat de part sociale) g. Participation à une AG constitutive h. Autres (à préciser)…… …… ……	
Q204	Qu'est-ce qui vous a motivé à adhérer au GVEC ?	a. Exigence du projet (Appartenir à un groupe pour obtenir de crédit) b. Pour Epargner c. Avoir accès au crédit d. Envie de faire des AGR e. Présence d'un proche (parent, ami, époux(se), etc.) f. Solidarité et entraide mutuelle g. Intérêts de fin d'année h. Fêtes de fin d'année i. Nécessité de s'auto-employer j. Leadership / gestion du groupe k. Se faire une identité (faire connaître / considérer, etc.) l. Envie de développer une attitude de leader m. Actions citoyennes n. Présence de Plan International Togo o. Autres (à préciser)…… ……	
Q205	En quoi vous vous sentez membre du GVEC ?	a. Adhésion b. Achat de tampon/Epargne c. Obtention de crédit d. Partage d'épargne e. Cotisations diverses Participation aux Réunions/AG f. Membre du bureau/comité g. Echanges / discussions / Conseils, etc. h. Solidarité et entraides mutuelles i. Respect du règlement intérieur j. Actions citoyennes i. Autres (à préciser)……	
Q206	Quels sont les services que vous offre le GVEC?	a. Epargne b. Crédit c. Informations / sensibilisation sur le GVEC et ses services d. Formations sur la gestion du crédit e. Education/Information sur les droits des enfants, les handicapés, etc. f. Education/Information sur les droits de la femme g. Leadership féminin et inclusion de la femme h. Partage d'intérêts en fin d'année ? i. Autres (à préciser)……	
Q207	Obtenez-vous de crédit du GVEC depuis votre adhésion ?	1. Toujours 2. Souvent 3. Jamais	
Q208	Si jamais, Pourquoi ?	a. Pas besoins b. Pas envie c. Montant de crédit faible d. Taux d'intérêt élevé e. Modalités d'obtention très contraignantes	

		f. Modalités de paiement contraignantes g. Faillite de l'AGR h. Vol de caisse i. Autres (à préciser)……	
Q209	Si Oui qu'aviez-vous fait avec ces crédits	a. Démarrer une AGR b. Renforcer mon capital d'AGR c. Cotisations annuelles d. Frais de soins de santé e. Scolarisation, formation professionnelle f. Paiement de loyer g. Achat de terrain h. Achat équipement matériel (Machines, Motos, vélo, etc.) i. Construction/réhabilitation de la maison-case j. Main d'œuvre et intrants agricoles k. Achat de de vêtements l. Survie / Satisfaction des besoins quotidiens de la famille a. Funérailles b. Autres (à préciser)…… ……	
Q210	Si AGR, Quelles AGR avez-vous réalisées avec ce crédit ?	a. Elevage b. Agriculture c. Commerce d. artisanat c. Autres (à préciser)…… ……	
Q211	Si non pourquoi ?	a. Crédit insuffisant b. Taux d'intérêt élevé c. Mauvaise gestion d. Faillite de l'AGR e. Vol de caisse d. Autres (à préciser) …… ……...	
Q210	Depuis quelle année êtes-vous membre de votre GVEC?	1. 2012 2. 2013 3. 2014 4. 2015 5. 2016	
Q211	Percevez-vous de l'épargne (PARTAGE) de fin d'année GVEC depuis votre adhésion ?	4. Régulièrement 5. Souvent 6. Jamais	
Q212	Percevez-vous des intérêts du GVEC depuis votre adhésion ?	7. Régulièrement 8. Souvent f. Jamais	
	Quelles sont les années au terme desquelles aviez-vous bénéficié de Partage ou d'intérêt du GVEC?	a. 2012 b. 2013 c. 2014 d. 2015 e. 2016	
Q213	Qu'aviez-vous fait de ses intérêts et épargnes perçus en fin d'année	a. Démarrer une AGR b. Renforcer mon capital d'AGR c. Frais de soins de santé d. Scolarisation, formation professionnelle e. Paiement de loyer f. Achat de terrain g. Achat équipement matériel (Machines, Motos, vélo, etc.) h. Construction/réhabilitation de la maison-case i. Main d'œuvre et intrants agricoles j. Achat de de vêtements k. Survie / Satisfaction des besoins quotidiens de la famille l. Dépenses pour fêtes de fin d'années m. Funérailles e. Autres (à préciser) ……	

Q 214	Les services du GVEC ont-ils contribué à l'amélioration de vos revenus ?	1. Oui 2. non	
Q215	Si oui en quoi ces services du GVE&C?	a. Paiements des frais de soins de Santé b. Education (scolarisation, formation professionnelle) c. Logement d. Habillement e. Subvenir aux besoins quotidiens de la famille n. Autres (à préciser)……	
Q216	Les services du GVE&C ont-ils facilité l'accès aux soins de santé au sein de votre ménage ?	1. Oui 2. Non	
Q217	Si oui, en quoi ces services du GVE&C ont-ils facilité l'accès aux soins de santé ?	……..……..……...…	
Q 218	En quoi les services du GVE&C ont-ils contribué à l'amélioration de vos conditions de vie ?	1. Oui 2. Non	
Q219	Que pensez-vous du traitement des femmes dans le GVE&C par rapport aux hommes ?	a. traitées tout comme les hommes b. ignorées c. pas considérées / non respectées d. écoutées e. Traitées mieux que les hommes f. Intimidées/Harcelées g. Autres (à Préciser)……..	
Q220	Que pensez-vous du traitement des personnes handicapées dans/par le GVEC	a. Traitées tout comme les autres b. refusées c. ignorées d. pas considérées IDEM 217 e. écoutées f. Autres (à Préciser)……..	
Q221	Quelles perceptions avez-vous des handicapés dans le GVEC ?	a. Considérés comme tous les autres b. Considérés comme des incapables/sous hommes c. Exclus lors des réunions d. Autres (à Préciser)……	

SECTION 3 : OFFRE ET DEMANDE

N°	Libellé	Modalité	Saut A
	Les offres de crédits de votre GE conviennent-elle à votre demande en termes d'activités, de conditions, de taux d'intérêt, de volume, de durée et de modalité de remboursement	3.1.3. Oui 3.1.4. Non 3.1.5. Sans avis	
Q223	Si non, pourquoi ?	1. Revenu insuffisant 2. Je ne veux pas 3. Je ne suis pas d'accord avec les conditions d'adhésion 4. Perte d'argent 5. Gaspillage d'argent 6. Ce n'est pas important 7. Services non satisfaisants	

		8. Manque de confiance 9. Méconnaissance des procédures d'adhésion 10. Autres (à préciser)…	
Q224	Si, oui depuis quelle année êtes-vous membre du GVE&C?	1. 2014 2. 2015 3. 2016 4. 2017	
Q225	Pensez-vous que l'offre de crédit doit être améliorée	a. Revenu insuffisant b. Manque de moyens c. Je préfère soigner certains à la maison d. Les plus petits sont plus vulnérables que les grands e. Les filles sont plus vulnérables que les garçons f. Autres (à préciser)……	
Q226	Comment fait-on les demandes pour avoir le crédit	1. A Préciser 2. Sans avis	
Q227	Le crédit vous permet- il de mener bien vos activités ?	1. Oui 2. Non	
Q228	Le crédit vous permet –il d'accroitre le nombre de vos AGR ?	1. Oui 2. Non 3. Sans avis	
Q229	Etes-vous financièrement autonome depuis votre adhésion au GVE&C ?	1. Oui 2. Non 3. Sans avis	
Q230	D'habitude, qui prend la décision dans la famille lorsqu'il s'agit d'amener un membre du ménage à l'hôpital en cas de maladie?	1. Nous deux 2. Conjoint/conjointe 3. Autres (à préciser)……..	
Q231	Payez-vous régulièrement votre cotisation ? (Vérification du carnet)	1. Oui 2. Non	

SECTION 4 : NIVEAU D'ORGANISATION DES ACTIVITES MENEES PAR LES FEMMES

N°	Libellé	Modalité	Saut A
Q232	Les GVEC vous permettent-ils de mettre en place les outils de gestion appropriés?	1. Oui 2. Non 3. Sans avis	
Q233	Votre activité vous permet-elle de gagner plus d'argent avec le crédit reçu ?	1. Oui 2. Non 3. Sans avis	
Q234	L'argent que vous gagnez vous permet-il de prendre des décisions par vous-même ?.....	1. Oui 2. Non 3. Sans avis	
Q235	D'aller sans contrainte au centre de santé pour vous et ou vos enfants	1. Oui 2. Non 3. Sans avis	
Q236	….. de donner de bonnes nourritures à vos enfants ?	1. Oui 2. Non 3. Sans avis	

Q237	…….. d'envoyer vos enfants à l'école. ?	1. Oui 2. Non 3. Sans avis	
Q238	……..de mieux vous habiller, vous et vos enfants ? et aussi faire d'autres choses comme participer aux activités socioculturelles ?	1. Oui 2. Non 3. Sans avis	
Q239	Depuis que vous gagnez assez d'argent, la famille vous consulte t- elle dans les prises de décision concernant : les enfants, l'achat de matériels et équipements, de nouvelle construction et autres ?	1. Oui 2. Non 3. Sans avis Laissez l'enquêtée se justifier	
Q240	Le développement de vos activités vous permet-il de participar au développement de la communauté ?	1. Oui 2. Non 3. Sans avis Laisser l'enquêtée se justifier	

Merci pour votre contribution

Nom et signature de l'enquêteur : _____

Outil : 4 ***N° Questionnaire*** |___|___|___|

QUESTIONNAIRE ADRESSE DANS LA COMMUNAUTE

IDENTIFICATION
PREFECTURE _____
CANTON _____
VILLAGE _____

SECTION 1 : CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DE L'ENQUETÉ(E)

N° Quest.	Libellé	Modalité					Saut à
Q101.	Sexe de l'enquêté (e)	3. Masculin 4. Féminin					
Q102.	Quel est votre âge actuel ? *(en années révolues)*	Age : |__|__|__| ans					
Q104.	Quel est votre niveau d'instruction ?	8. N'a jamais été à l'école 9. N'a jamais été à l'école mais alphabétisé(e) 10. Primaire 11. Collège 12. Lycée 13. Université 14. ..... Autre (à préciser) ……					
Q105	Situation matrimoniale	5. Marié(e) 6. Célibataire 7. Divorcé(e) 8. Veuf (ve)					
Q106	Nombre de personne à charge dans le ménage	**Ages**	**Personnes handicapées**		**Personnes non handicapées**		**Total**
			M	**F**	**M**	**F**	
		<5 ans					
		5 à 10 ans					
		11 à 14 ans					
		15 à 17 ans					
		18 ans et plus					

N° Quest.	Libellé	Modalité	Saut à
		Total	
Q107	Quelle est votre activité principale ?	7. Agriculture 8. Elevage 9. Commerce 10. Fonctionnaire 11. Artisanat 12. Autres (à préciser) ……	
Q108	Quelles sont les autres activités que vous exercez ?	h. Agriculture i. Elevage j. Pisciculture/Pêche k. Commerce l. Fonctionnaire m. Artisanat n. Autres (à préciser) ……	

SECTION 2 : EPARGNE – ACCES AU CREDITS - ACCES FINANCIER AUX SOINS DE SANTE

N° Quest.	Libellé	Modalité	Saut A
Q201	Aviez-vous entendu parler du projet GVEC?	1. Oui 2. Non	
Q202	Saviez-vous qu'il y a un GVEC dans votre localité ?	3. Oui 4. Non	
Q203	Si Oui, Pourquoi vous n'êtes pas membre d'un GVEC ?	j. Raison personnelle k. Je ne connais pas les modalités l. Cotisation pour le KIT m. Crédit insuffisant n. Taux d'intérêt élevé o. Mauvaise gestion p. Faillite de l'AGR q. Vol de caisse r. Autre (à préciser)…… ……	
Q204	Puisse que vous n'êtes pas membre d'un GVEC, comment épargnez-vous ?	m. AGR n. Cotisation FUCEC, URCLEC o. Paiements des frais de soins de Santé p. scolarisation, formation professionnelle q. Payement de loyer r. payement de vêtements s. satisfaction des besoins quotidiens de la famille t. Autres (à préciser)……	
Q205	Comment obtenez-vous de crédit en cas de besoins ?	i. En allant chez une tierce ii. En faisant une demande dans les IMF	
Q206	Avez-vous un ami, un parent, un collègue, etc., membre de GVEC ?	1. oui 2. non	
Q 207	Quels changements aviez-vous noté dans leur vie ou comportements depuis qu'ils sont membres de GVEC	1. oui 2. non	
Q208	Pourquoi n'avez-vous pas adhéré au GVEC ?	a. Je n'ai pas été informé b. Je n'ai pas envie c. Je ne connais pas les conditions d'adhésion d. je n'ai pas confiance e. Manque de moyens pour adhérer / cotiser f. Je ne suis pas d'accord avec les conditions d'adhésion g. Ce n'est pas important h. Vol de caisse i. Autres (à préciser)……	

Q209	Que savez-vous du traitement des femmes dans les GVEC par rapport aux hommes ?	h. traitées tout comme les hommes i. ignorées j. pas considérées / non respectées k. écoutées l. Traitées mieux que les hommes m. Intimidées/Harcelées n. Autres (à Préciser)……..	
Q210	Que savez-vous du traitement ou perceptions des personnes handicapées dans les GVEC	g. Traitées tout comme les autres h. refusées i. ignorées j. pas considérées IDEM 217 k. écoutées l. Autres (à Préciser)……..	

<u>OUTIL 5</u> : GUIDE DE DISCUSSION AVEC LES RESPONSABLES GVE&C

1. Faites-nous une brève historique du GVE&C (origine, date/année de création, effectif de départ, etc.).

2. Décrivez-nous le processus de mise en place du GVE&C. (origine/initiatrices/teurs, en quoi a consisté les différentes étapes et leurs activités, effectif de départ)

3. Quels sont les types d'appuis (Appui technique et financier) dont vous aviez bénéficié?

4. Quels étaient les éléments qui ont motivé ou les critères de choix pour la mobilisation des membres au moment de la création de votre GVE&C : besoins, liens/affinités, source de confiance, principal (aux) acteurs fondateur(s), etc. ?

5. Quelles sont les conditions d'adhésion/acception d'un nouveau membre dans votre GVE&C ?

6. Quels sont les modalités d'appartenance / éléments identitaires de membres de votre GVE&C (par quoi considérez-vous quelqu'un comme membre du GVE&C) : inscription, tampons (coût unitaire, nombre minimum/maximum), cotisations, présence, etc. ?

7. Quels sont les organes de gestion et mode fonctionnement, gouvernance de votre GVE&C ? (mode de prise de décision, modalités de votes, droits de vote, etc.)

8. Quelles sont les différentes sources de financement de votre GVE&C ? De quoi est-il est constitué ?

9. Comment assurez-vous la gestion économique de votre GVE&C ?

   a. Types de bénéficiaires des services du GVE&C (membres et/ou membres et non membres)
   b. Cycle d'exercice (durée pour un partage : fixe ou variable)
   c. Epargne (modalités, intérêts, mode de partage)
   d. Crédits (modalités, intérêts, mode de remboursement)
   e. Revenus bruts d'exercice (après partage) : mode de répartition

10. En quoi le GVE&C assure la sécurité économique et financière de ses membres?

11. Comment le GVE&C veille ou facilite l'accès financier aux soins de santé à ses membres?

12. Quelles sont les stratégies mises en place par votre GVE&C pour motiver l'adhésion et la fidélité des membres de votre GVE&C?

13. Quelles appréciations faites-vous de ces mécanismes /dispositifs (gestion, efficacité, succès, échecs, difficultés, atouts)?

14. Quels sont, selon vous, les changements remarquables induits par votre GVE&C au niveau des membres particulièrement en matière d'épargne, accès aux crédits, accès aux soins de santé des enfants ainsi que des femmes ; et amélioration des conditions dans leur ménage.

15. Quelles sont les difficultés liées à l'accès des membres des GVE&C aux services du GVE&C ?

<u>OUTIL</u> 6 : CANEVAS DE DISCUSSION AVEC LES VOLONTAIRES LOCAUX

1. Quelles sont les différentes étapes du processus de création d'un GVE&C ? Les différentes activités/tâches et en quoi ont-elles consisté ? Quelles sont les difficultés rencontrées dans ce processus ?
2. En quoi a consisté concrètement votre rôle dans le processus de mise en place des GVE&C ?
3. Quels sont les éléments qui ont constitués des facteurs favorables pour la création des GVE&C ?
4. Quelles sont les principales difficultés rencontrées dans le processus de création des GVE&C ?
5. En quoi, les GVE&C facilitent à leurs membres l'épargne, le développement d'AGR et l'accès financiers aux soins de santé ?
6. Quelles sont les principales difficultés relevées dans la gestion administratives (structuration, fonctionnement des organes, degré de démocratie, d'autonomie, d'égalité, d'équité, de subsidiarité, etc.) des GVE&C ?
7. Quelles sont les dispositifs mis en place pour favoriser le leadership des femmes : place, responsabilités et de la participation au sein des GVE&C (représentativité dans des organes, degré autonomie, liberté d'expression et d'action, émergence des femmes leaders etc.)
8. Quelles sont les facteurs favorables et défavorables à l'émergence du leadership féminin ?
9. Quels sont les changements observables au niveau des membres bénéficiaires en matière de santé et d'amélioration des conditions de vie des enfants?
10. Quelles appréciations faites-vous de l'effet des GVE&C sur les bénéficiaires en matière de santé et d'amélioration des conditions de vie des enfants ?
11. Quelles sont les mesures alternatives pour prises pour faciliter l'accès des plus vulnérables (veuve, mère ou tutrice des enfants handicapés, membres des GVE&C ayant le plus faible montant des parts….) aux services des GVEC?
12. Quelles sont vos propositions pour le renforcement et la durabilité des services des GVE&C ?